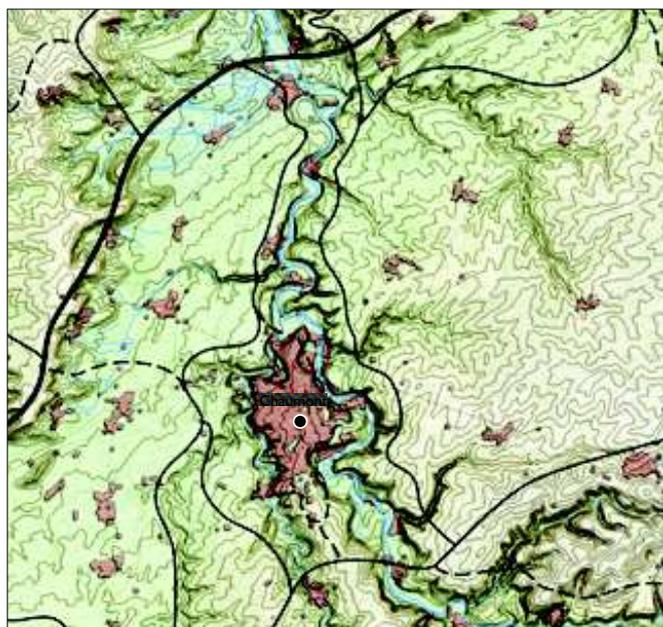


► Une ville remarquablement perchée entre Marne et Suize



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015

- Un vaste plateau
- Des remparts naturels puissants à la faveur de la confluence entre la Marne et la Suize

Carte de situation

► Une ville qui demeure discrète, à peine visible de loin depuis le plateau, et souvent enfouie derrière les frondaisons des boisements de coteaux depuis les deux vallées



Chaumont apparaissant comme une ville de plateau depuis le nord-ouest, ici vers Jonchery



Le site bâti de Chaumont vu depuis la vallée de la Marne

► Les vallées de la Marne et de la Suize, un écrin de verdure plein de charme



Le canal de la Marne à la Saône, un lieu de promenade et de détente privilégié des Chaumontais



Le moulin de Choignes, sur la Marne



La Suize près de Neuilly



La vallée de la Marne champêtre à Verbiesles

► Un riche patrimoine architectural et urbain



La vieille ville, construite sur le promontoire rocheux

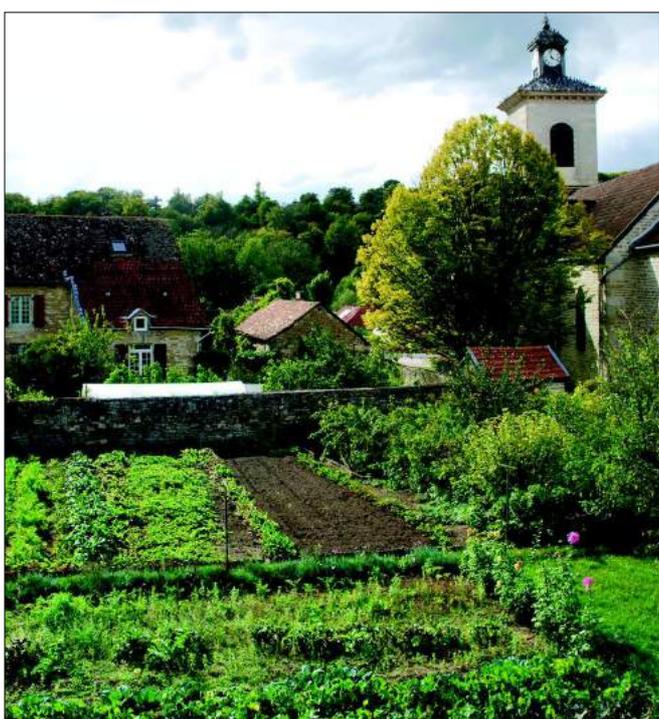


Le patrimoine des maisons du XIXe siècle, sur les coteaux de la Marne.



Le viaduc ferroviaire monumental, long de 654 m de long et haut de 52 m, traversant la vallée de la Suize.

► Des boucles offrant des sites de qualité



Exemple de Riaucourt, dans un méandre de la Marne, installé en piémont en rive gauche et sur le coteau en rive droite.



FRAGILITÉS

► Des entrées de ville banalisées



Entrée de Chaumont nécessitant d'être requalifiée.



Entrée sud de Chaumont, à travers la zone d'activités.



Banalisation du paysage du viaduc par des voies d'accès trop routières

► Une architecture récente qui concurrence les bâtis anciens (proportions, matériaux, couleurs...)



Alors que la ville est presque invisible derrière ses frondaisons, les tours construites au nord dessinent une silhouette urbaine assez banale



Juxtaposition architecturale incongrue en vis-à-vis du donjon du château des comtes de Champagne,



Confrontation visuelle des fortifications et des tours récentes.

-
- Des implantations bâties d'habitations ou d'activités, qui nuisent au charme des vallées et entrent parfois en covisibilité importante avec le site bâti de Chaumont
-



Le paysage de la vallée depuis le Faubourg Saint-Aignan, vers la zone du Moulin Neuf.

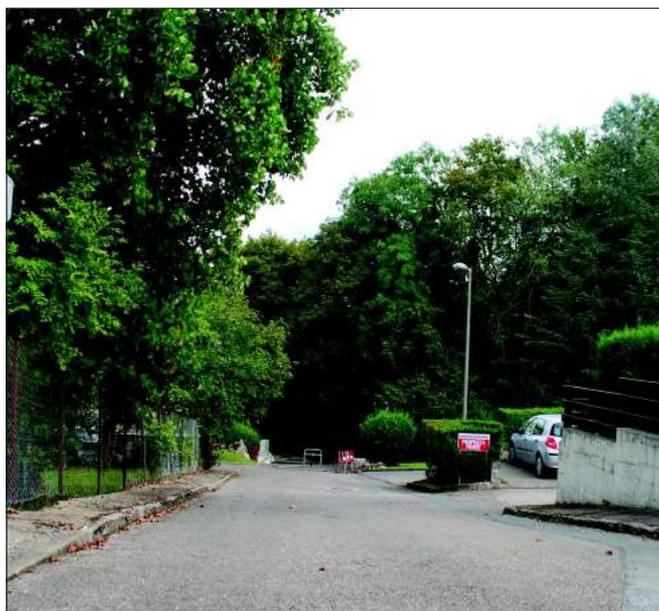


Confrontations architecturales peu harmonieuses à Chaumont



Artificialisation en fond de vallée aux environs de Chaumont

► Des vues souvent masquées ou privatisées



Exemple de fermeture de point de vue par la végétation arborée uniforme sur les coteaux.



Exemple de point de vue sur la vallée de la Marne à Chaumont, à révéler et revaloriser

▲ Protection/Préservation

- ⇒ Le patrimoine architectural de Chaumont
- ⇒ Le patrimoine des villages, en incluant les jardins vivriers qui les entourent
- ⇒ Les points de vue existants
- ⇒ Les fonds de vallée ouverts
- ⇒ Les trames végétales dans l'espace agricole

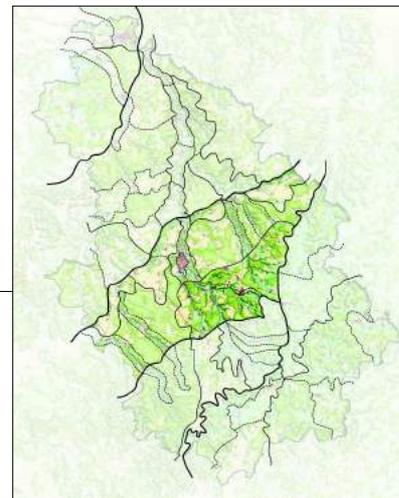
▶ Valorisation/Création

- ⇒ Les points de vue sur Chaumont et son éperon rocheux
- ⇒ Les points de vue depuis les coteaux vers les vallées et inversement
- ⇒ Les bords de l'eau, notamment ceux du canal
- ⇒ Les bords de route, en particulier à l'occasion des traversées de ville ou de village.

▼ Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Les entrées de ville
- ⇒ Les espaces publics des zones d'activités

UNITÉ 11. LES PLATEAUX ONDULÉS DE NOGENT, DE LEFFONDS À PERRUSSE



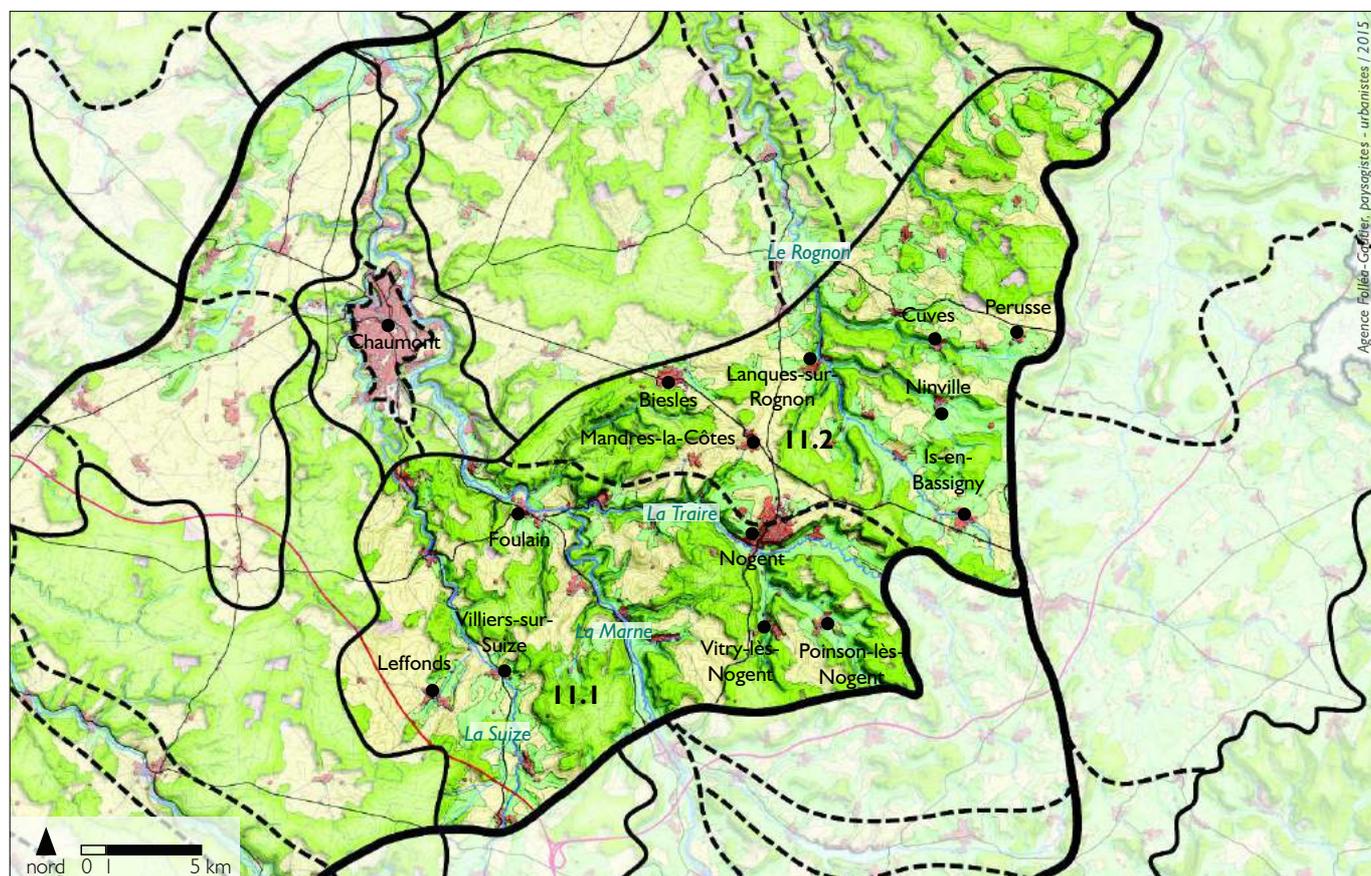
C - Les Plateaux de Chaumont

11. Les plateaux ondulés de Nogent, de Leffonds à Perrusse

11.1. Les hautes vallées de la Marne, de la Suize et de la Traire

11.2. Le plateau de Nogent et les sources du Rognon

- + Un ensemble complexe de plateaux et de vallées naissantes, donnant lieu à des larges vues et panoramas
 - Une alternance de grandes forêts et d'ouvertures cultivées
 - Des paysages agricoles composés, mêlant grandes cultures et prairies arborées
 - Un riche patrimoine de murs, de jardins et d'ouvrages liés à l'eau
 - Des villes et villages formant de petits sites bâtis précis
 - Des sites éoliens à l'échelle des grands paysages
- Un traitement technique du canal de la Marne
 - Des pratiques agricoles qui tendent à simplifier les paysages de plateau
 - Une accumulation d'infrastructures parfois problématique en particulier dans la vallée de la Marne
 - Des extensions bâties désorganisées et des limites de villages très fragilisées



- Un ensemble complexe de plateaux et de vallées naissantes, donnant lieu à des vues et panoramas remarquables



Grand paysage de plateau typique des paysages haut-marnais, à Mandres-la-Côte.



Ondulations subites à l'abord de la vallée de la Sueurre, près de Consigny



Point de vue spectaculaire aménagé à Nogent.



Le panorama depuis le rebord de la côte de Nogent, en direction de la plaine et des collines du Bassigny.

► Une omniprésence de l'arbre



A travers de grandes forêts, ourlant l'horizon ou au coeur des espaces cultivés, l'arbre est partout présent.



Forêts de production, dans le Bois de Mongessey, entre Marne et Suize.



L'arbre coiffe la crête et souligne le parcellaire, à Essey-lès-Eaux.

► Des paysages agricoles composés, mêlant grandes cultures et prairies arborées



Le plateau cultivé de Lanques-sur-Rognon, faisant alterner cultures, prairies et boisements offre une composition paysagère soignée.

► Des villes et villages formant des sites bâtis précis



Le village perché de Consigny.



Le site bâti de Buxières-lès-Clefmont, à la charnière entre plateau de Perrusse et Bassigny.

► Un riche patrimoine de murs et d'ouvrages liés à l'eau



Mur de soutènement en pierre sèche, près de Poulangy, dans la vallée de la Traire.



Plusieurs beaux ouvrages en pierre ponctuent la Suisse. Ici, un seuil à Crenay.

► Des sites éoliens à l'échelle des grands paysages



Le site éolien du plateau de Biesles, dont l'échelle correspond bien à celle du paysage agricole.

FRAGILITÉS

► Un traitement technique du canal de la Marne



Le canal de la Marne dévalorisé par des plantations inadaptées et des abords sans charme. (Écluse de la Boicholle)

► Des extensions bâties désorganisées et des limites de villages très fragilisées



Implantations bâties récentes mal positionnées par rapport aux reliefs et aux sites bâtis d'origine, à Crenay et Nogent.

► Une accumulation d'infrastructures parfois problématique, en particulier dans la vallée de la Marne



Entre Foulain et Luzy-sur-Marne, le canal, la voie ferrée et la route constituent un couloir d'infrastructures difficilement franchissables.

► Des pratiques agricoles qui tendent à simplifier les paysages de plateau



Le paysage du plateau agricole devenu hors d'échelle, près de Laille-aux-Bois.

▲ Protection/Préservation

- ⇒ Les sites bâtis des villages, à prendre en compte dans les projets d'extensions
- ⇒ Les espaces agricoles composés, dont les structures sont à identifier et pérenniser
- ⇒ Les paysages intimes et frais des vallées
- ⇒ Le petit patrimoine en pierre (biefs, seuils, murs...)
- ⇒ Les coteaux non urbanisés et les premiers plans ouverts des villes et des villages

▶ Valorisation/Création

- ⇒ Les abords du canal de la Marne
- ⇒ Les secteurs d'urbanisation diffuse et les franges de villages

▼ Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Les extensions bâties d'activités de Nogent
- ⇒ Les abords de la RD417

D. LES COLLINES ET PLATEAUX DE LANGRES

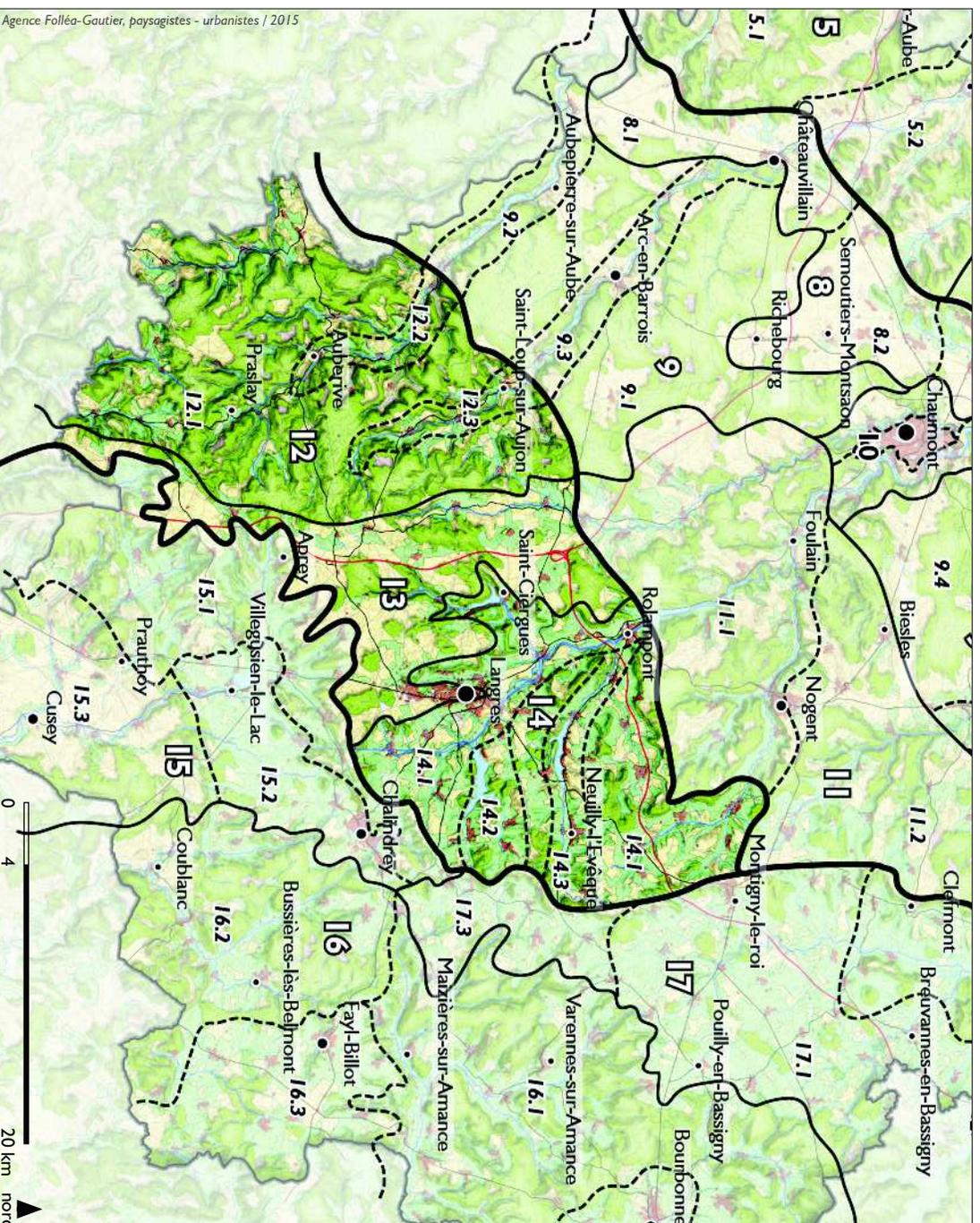
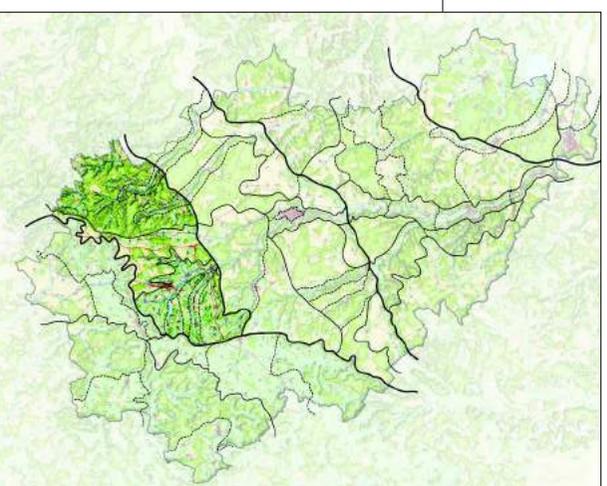
12. LA MONTAGNE D'AUBERIVE

- 12.1. La montagne forestière
- 12.2. La haute vallée de l'Aube
- 12.3. La haute vallée de l'Aujon

13. LE PLATEAU DE LANGRES

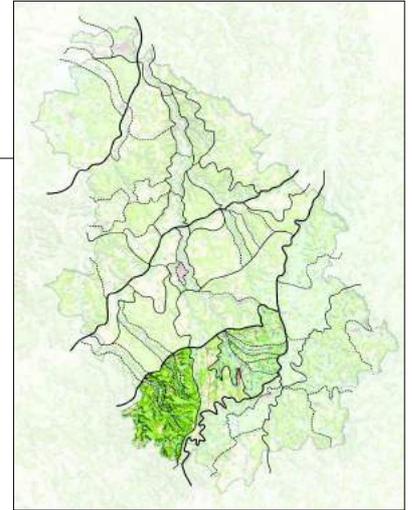
14. LES COLLINES ET LACS DE LANGRES

- 14.1. Les collines de Langres
- 14.2. Les vallées et le réservoir de la Liez
- 14.3. Le Val de Gris et le réservoir de Charmes



UNITÉ 12. LA MONTAGNE D'AUBERIVE

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



D - les collines et plateaux de Langres

12. La montagne d'Auverve

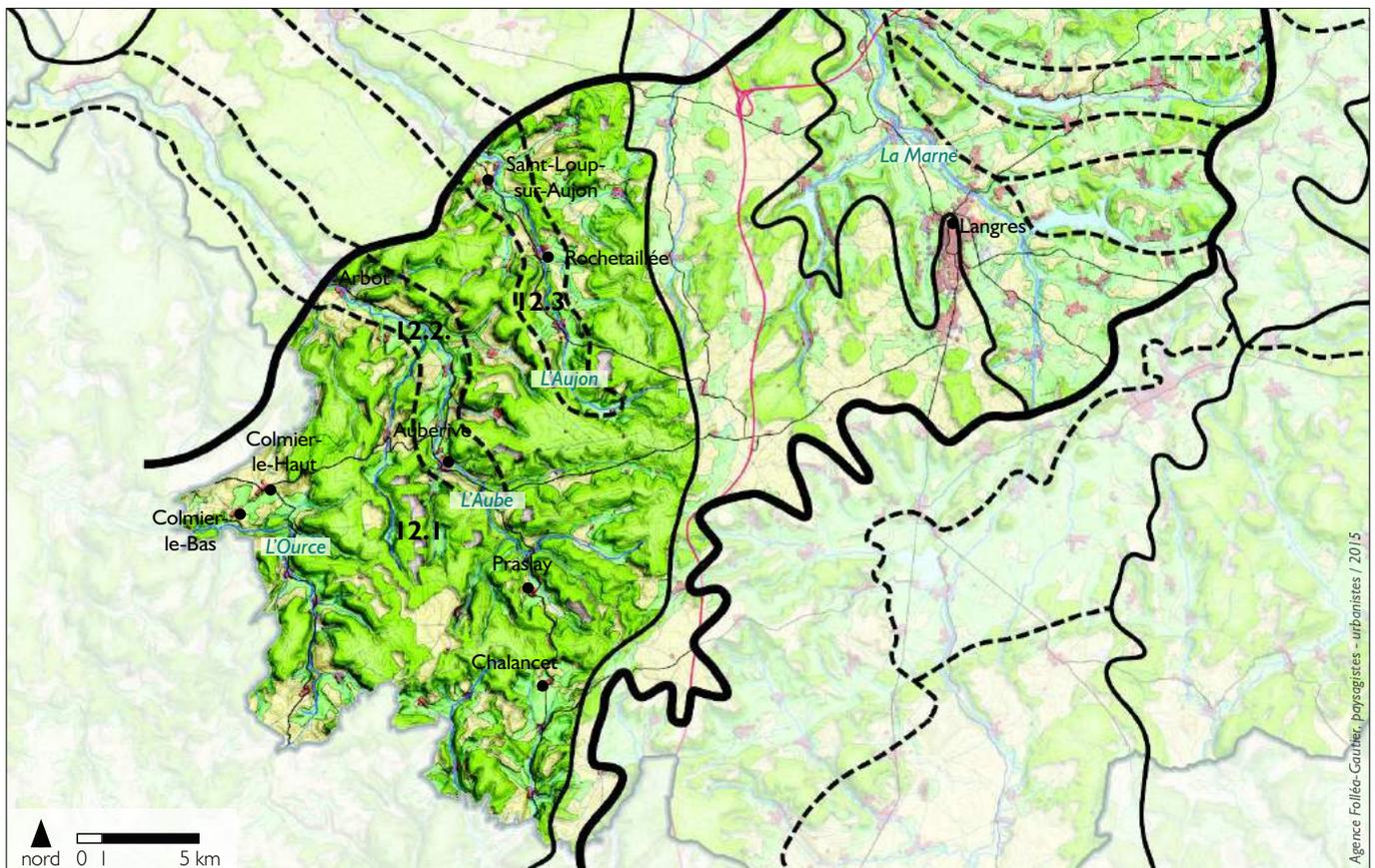
12.1. La montagne forestière

12.2. La haute vallée de l'Aube

12.3. La haute vallée de l'Aujon

- +** *Un plateau incisé par de multiples vallées et vallons*
 - Une agréable alternance d'ambiances forestières et d'ouvertures cultivées, produisant des paysages de très grande qualité
 - Des villages essentiellement rassemblés au fil des vallées principales de l'Aube et de l'Aujon
 - Un patrimoine villageois remarquable par ses formes urbaines et son architecture
 - Un contexte géologique et climatique propice à l'épanouissement de milieux naturels riches et variés

- *Une simplification ponctuelle des paysages agricoles par les grandes cultures*
 - Un enrésinement des coteaux qui modifie les ambiances forestières et l'image des lisières
 - Le mitage par des constructions récentes, rare mais non sans conséquences sur le paysage



► Un plateau incisé par de multiples vallées et vallons



Sous-bois de la Contance

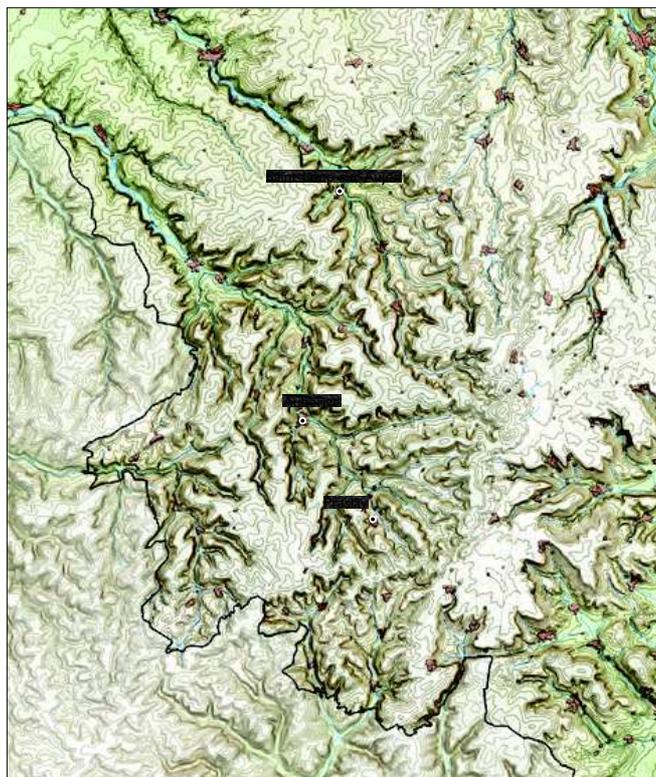


Bocage de la vallée de l'Aube



Alternance de bosquets et de haies dans les combes

Une agréable alternance d'ambiances forestières et d'ouvertures cultivées.



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015

Schéma de situation. Zoom sur la morphologie caractéristique du site

► Des villages essentiellement rassemblés au fil des vallées, blottis contre les reliefs et protégés par la végétation



Le village de Bay-sur-Aube, adossé à la butte de Talaison

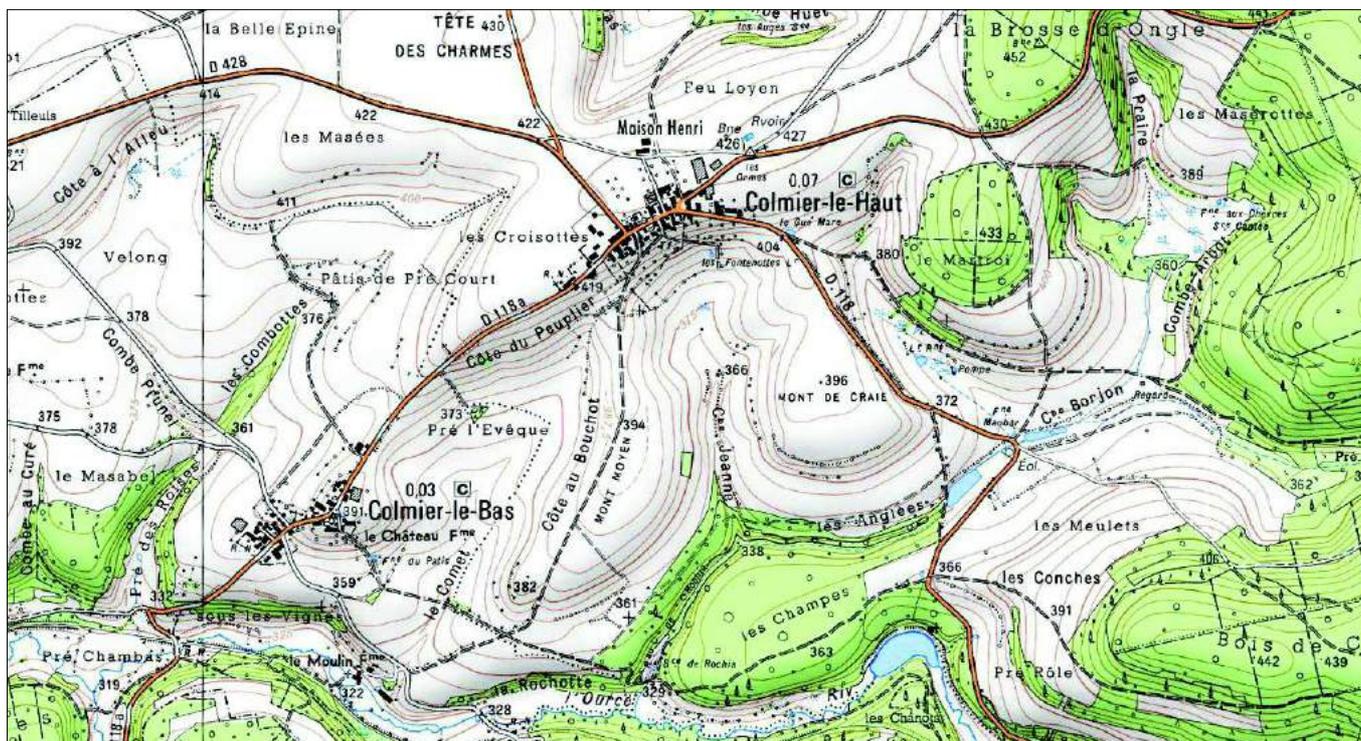


Saint-Loup-sur-Aujon



Arbot

► Quelques sites bâtis remarquables, à la faveur de promontoires et d'élargissements de vallées



Source IGN Scan 25

Extrait de carte IGN - scan 25 - Situation de Colmier-le-Haut



Colmier-le-Haut, signal dans la vallée de l'Oource,



Le village de Colmier-le-Haut domine la vallée de l'Oource et bénéficie d'une vue panoramique très impressionnante

► Un patrimoine villageois remarquable par ses formes urbaines et son architecture



Patrimoine bâti de l'abbaye d'Auberive.



Église d'Arbot, dans son écrin de verdure



Patrimoine des murs - Arbot

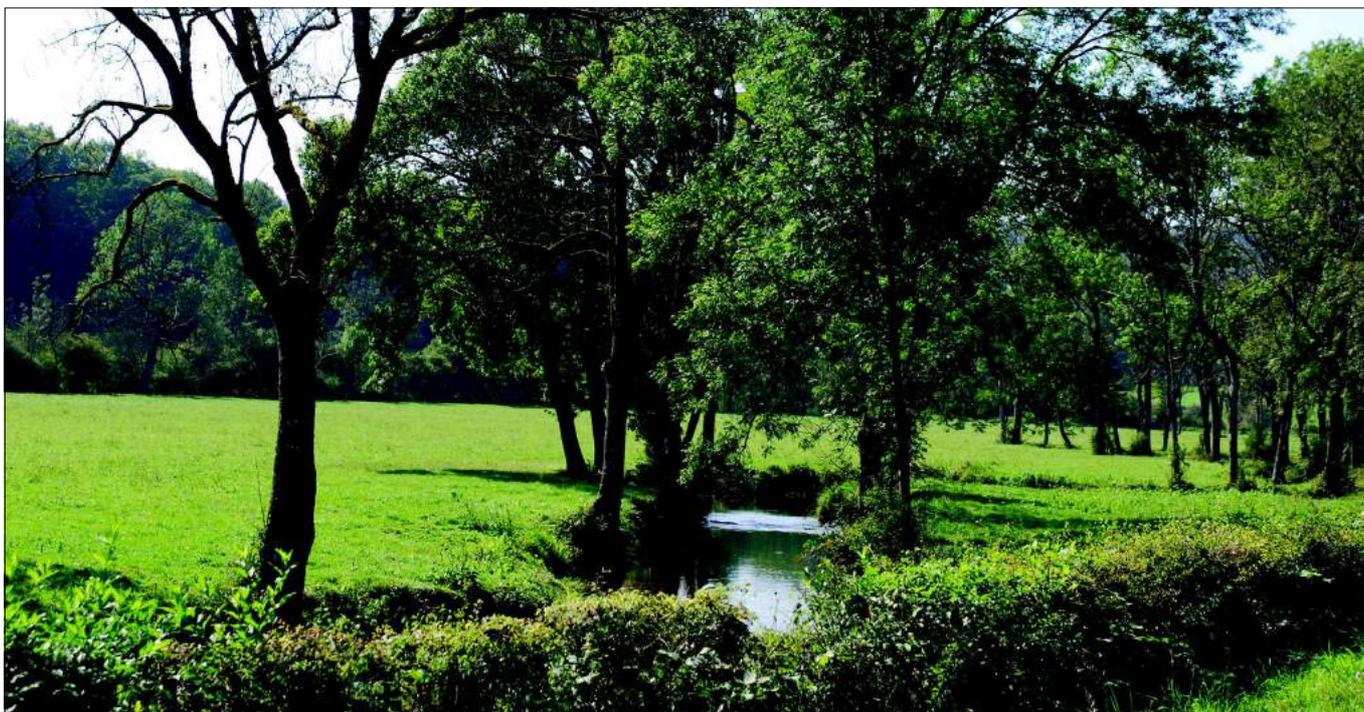


Architecture précisément agencée des fermes, Chameroy



Architecture précisément agencée des fermes, Bay-sur-Aube

► Un contexte géologique et climatique propice à l'épanouissement de milieux naturels riches et variés



L'Aube, sinuant doucement entre Bay et Arbot



L'Aube en aval d'Auberive, dans le parc de l'abbaye.



Haie de saules en ripisylve le long de l'Aujon



Pelouse calcicole de la Bosse à Chameroy, espace naturel protégé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne.

► Des petites routes sinueuses offrant des paysages variés et des points de vue valorisants sur les villages



La route de Villars-Santenoge à Poinson-lès-Grancey (RD 118)



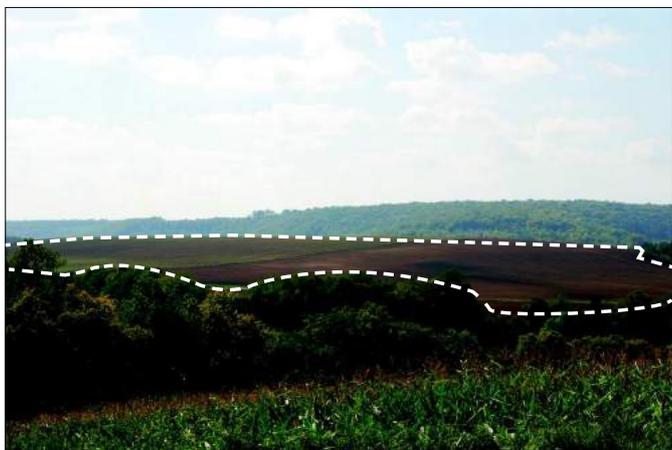
La route de Villars-Santenoge à Poinson-lès-Grancey (RD 118)



La très belle route paysage de Colmier à Villars-Santenoge

FRAGILITÉS

► Un simplification ponctuelle des paysages agricoles par les grandes cultures



Croupe dénudée apparaissant entre les cimes des arbres, montrant une rupture nette dans les pratiques agricoles, en retournant les prairies.



Autre prairie retournée en bord de route. Cette pratique assez fréquente dans les vallées amont de l'Aube, de l'Aujon et de l'Ource, conduit à un changement d'échelle dommageable pour ce paysage de mosaïque agricole.



Le passage à la grande culture conduit à une simplification paysagère et écologique en faisant disparaître les arbres, arbustes et prairies qui composent des habitats naturels de qualité.



Exemple de la simplification du paysage par le retournement des prairies et la suppression des arbres et des haies.

-
- Un enrésinement des coteaux qui modifie les ambiances forestières, des lisières souvent raides en limite d'espaces cultivés
-



Mur de lisière sur les hauteurs entre l'Ource et l'Aube.



Exemple de reboisement de résineux.

► Le mitage par des constructions récentes, rare mais non sans conséquence sur le paysage



Bâtiment agricole isolé et très exposé au regard.



Exemple d'implantation bâtie ne valorisant pas le paysage agricole dans lequel elle s'installe.

 Protection/Préservation

- ⇒ Les silhouettes bâties et le patrimoine architectural et urbain
- ⇒ Les lisières forestières et les transitions douces entre les espaces boisés et agricoles
- ⇒ Les espaces de nature, notamment ceux liés aux zones humides, aux coteaux calcaires et aux grandes forêts
- ⇒ Les routes-paysage

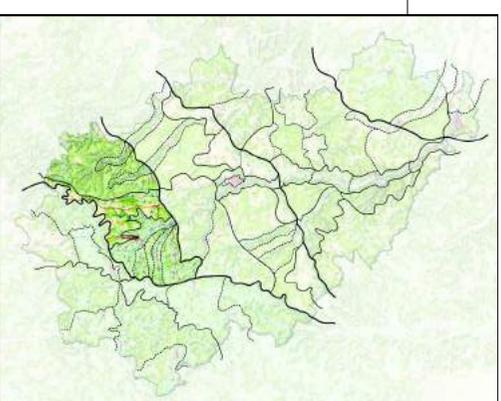
 Valorisation/Création

- ⇒ Les espaces agricoles simplifiés (arbres, haies, bosquets) et les secteurs de prairies retournées
- ⇒ Les franges bâties fragilisées par le mitage

UNITÉ 13. LE PLATEAU DE LANGRES

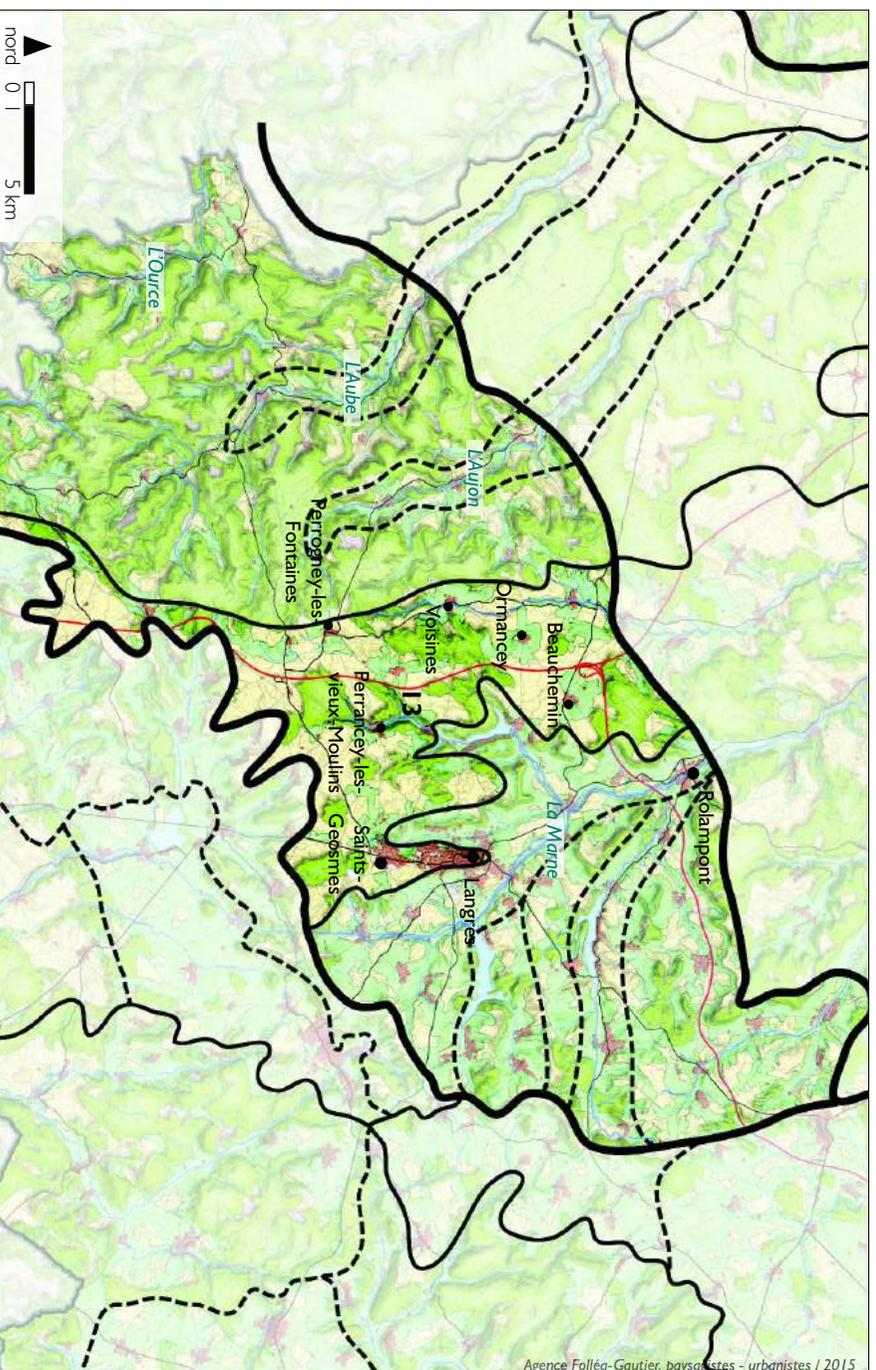
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

- + Des paysages ouverts de qualité, largement dévolus à l'agriculture et ponctués d'arbres
- Un site bâti défensif spectaculaire, offrant au grand paysage sa silhouette harmonieuse
- Un plateau peu habité, où les villages se cantonnent sur les marges, à la naissance des combes
- Des villages groupés, aux formes architecturales et urbaines d'influence bourguignonne, dotés d'une architecture massive et puissante, réchauffée par la belle lumière du calcaire



D. Les collines et plateaux de Langres

- Des aménagements qui déprécient la qualité patrimoniale de Langres, présentant les entrées de Langres de manière très routière
- Des espaces publics villageois trop rarement mis en valeur
- Un espace agricole qui tend à se banaliser
- La forte concentration des équipements sur un plateau étroit provoquant un effet de saturation

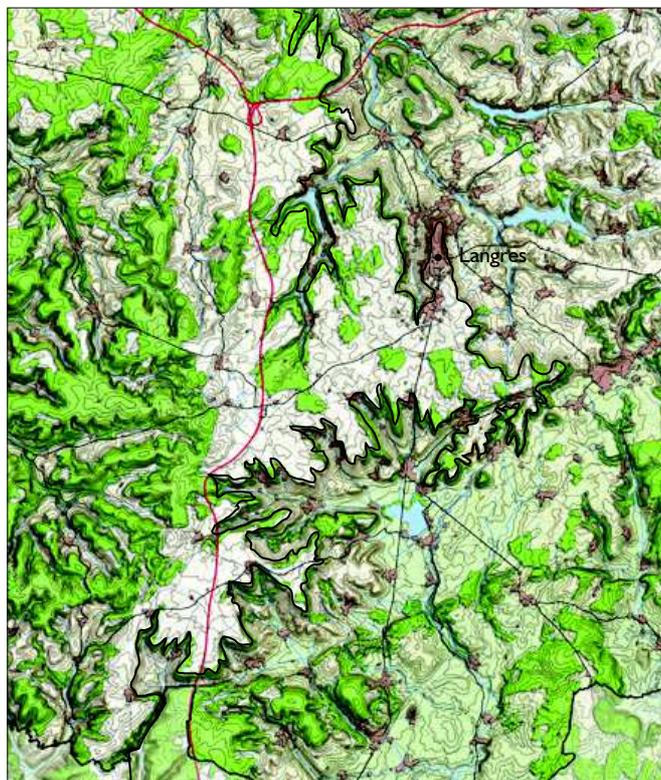


Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015

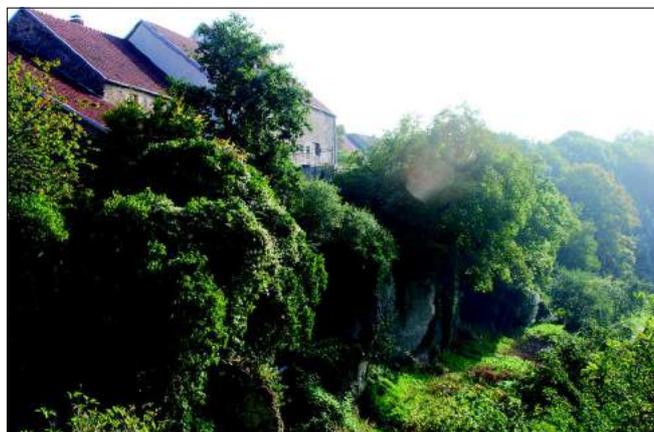
► Un plateau «disséqué» par les cours d'eau et présentant une morphologie changeante qui diversifie le paysage

Un plateau présentant une morphologie changeante :

- A certains endroits des falaises abruptes sur lesquelles sont construits des villages...



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015

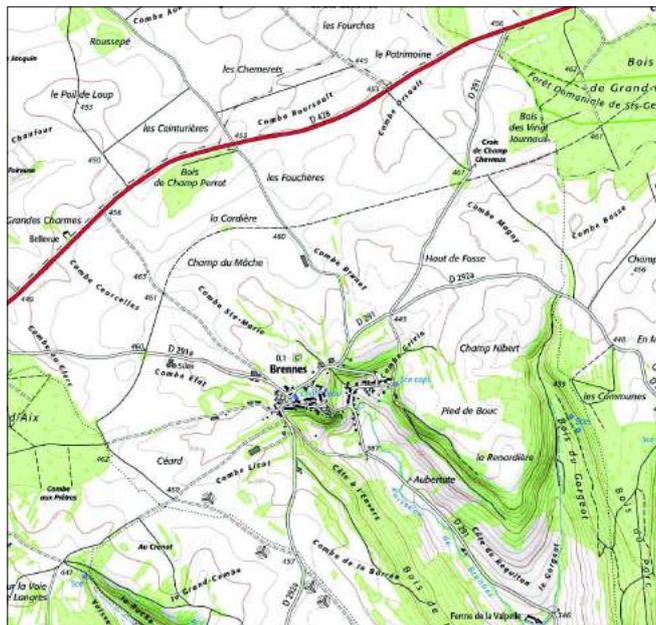


Falaises abruptes sur lesquelles s'est construit le village de Brennes

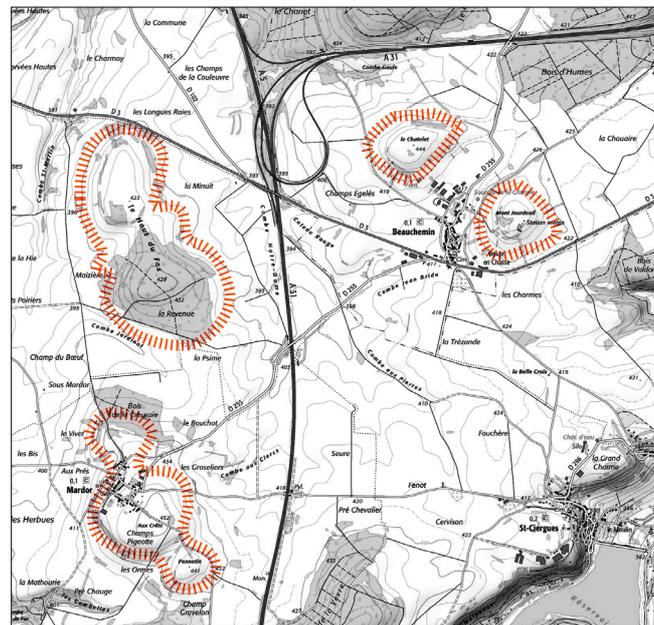
Schéma d'organisation - Le plateau déchiqueté par les cours d'eau



- ... à d'autres des inflexions subtiles (combes) à la naissance des petits cours d'eau qui dévalent au nord-est et au sud-est vers les collines...
- ... et parfois ponctué de petits monts au nord (Haut du Fas, Châtelet, Jourdeuil) annonçant le plateau moutonnant entre la Vallée de la Suize et la vallée de la Marne.



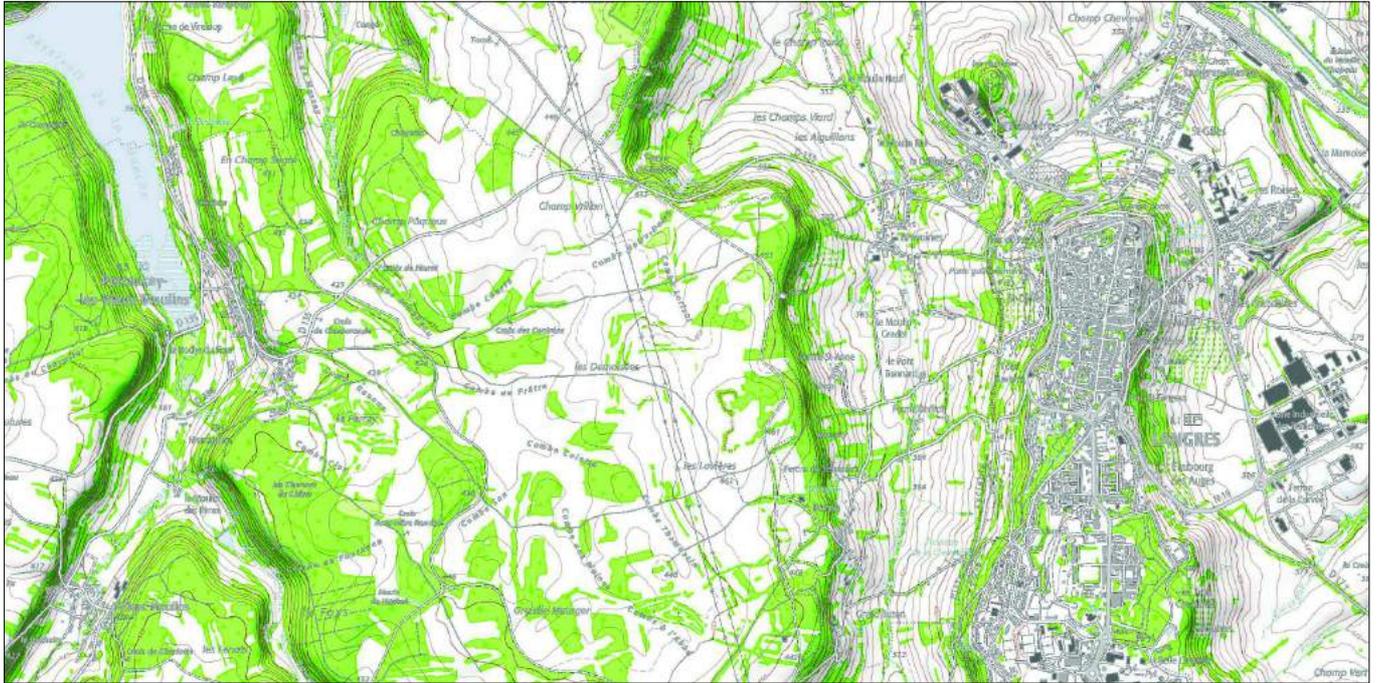
Les nombreuses combes infléchissant les rebords du plateau - extrait IGN scan 25



Les collines animant le nord du plateau - extrait IGN scan 25

► Des paysages ouverts de qualité, largement dévolus à l'agriculture et ponctués d'arbres

La Présence des arbres, à proximité de Langres, entre Perrancey et Saints-Geosmes ou aux abords des vallons, où les affleurements de la roche mère génèrent des bandes boisées spontanées qui soulignent les combes.



Extrait de carte IGN - Scan 25 - Les nombreux petits bois sur le plateau de Langres



Présence ponctuelle mais remarquable de l'élevage sur le plateau



Lisière boisée dessinant l'horizon en rebord de plateau.

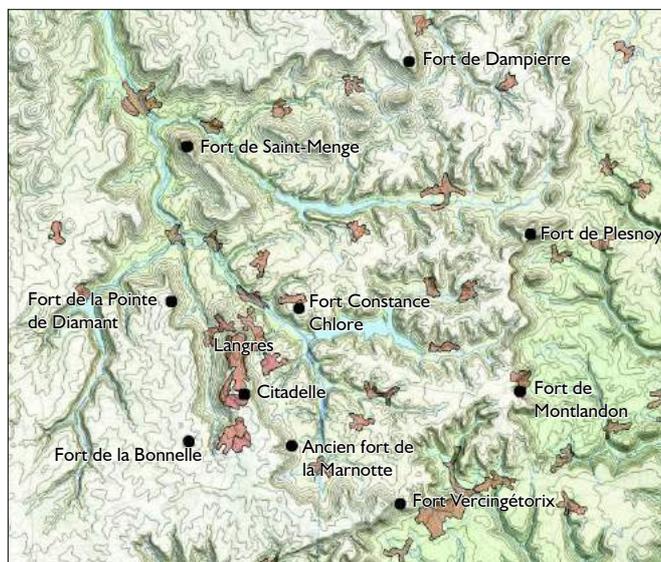


Alignement d'arbres accompagnant agréablement la route.

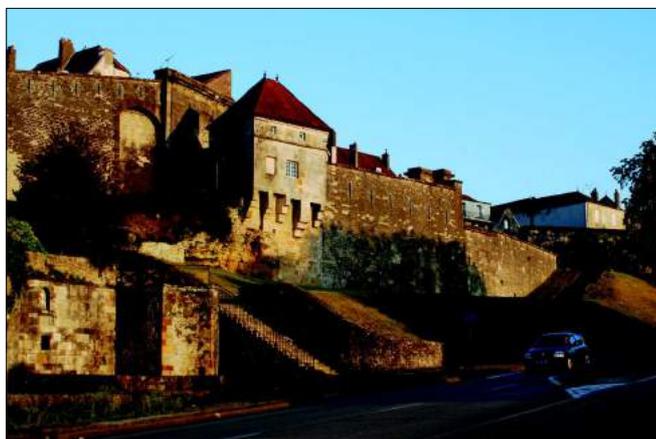


Haies arbustives ou arborées soulignant les limites de parcelles.

► Langres : un site bâti défensif spectaculaire, offrant au grand paysage sa silhouette harmonieuse



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015



Le réseau des forts, autour de Langres.

L'enceinte fortifiée de Langres



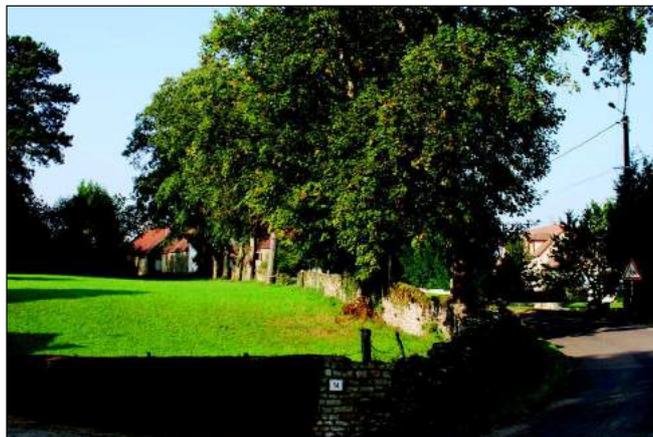
Silhouette bâtie de Langres

► Un plateau peu habité, où les villages se cantonnent sur les marges, à la naissance des combes

► Des villages groupés, aux formes architecturales et urbaines d'influence bourguignonne, dotés d'une architecture massive et puissante, réchauffée par la belle lumière du calcaire



La belle architecture massive des fermes villageoises, Brennes.



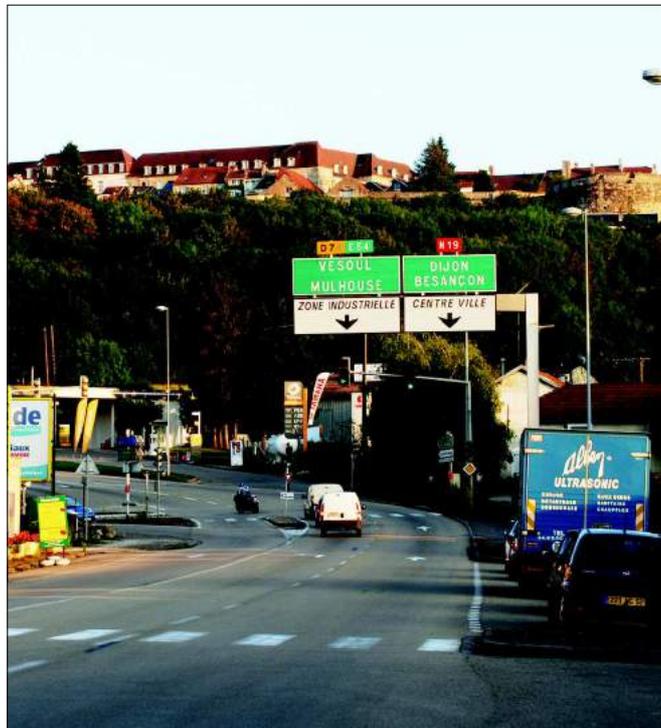
Le patrimoine des murs, Brennes

FRAGILITÉS

- Des espaces publics urbains et des aménagements qui déprécient la qualité patrimoniale de Langres et de ses environs



La RD 974 sans recul par rapport à l'église de Saints-Geosmes.



Entrée nord de Langres, par la RN 19



La RD974 entre Saints-Geosmes et Langres.

► Des espaces publics villageois trop rarement mis en valeur



Exemple de centre non valorisé, où les aménagements vieillissants et l'absence de végétation durcissent et banalisent l'atmosphère villageoise, Vaillant.

► Un espace agricole qui tend à se banaliser



Paysage agricole simplifié, plateau de Vaillant



Absence de transition entre les lisières forestières et l'espace agricole

► Une forte concentration des équipements sur le plateau étroit, provoquant un effet de saturation



Des aménagements peu valorisants et des projets de constructions de zones d'activités liés à la sortie d'autoroute.



Présence juxtaposée d'éoliennes, de l'autoroute, de l'échangeur qui fragilise le paysage ouvert.



La proximité des éoliennes par rapport au rebord du plateau fragilise le paysage du coteau.

▲ Protection/Préservation

- ⇒ L'image de Langres (silhouette bâtie, coteaux boisés, premiers plans depuis le pied des coteaux (voir également l'unité de paysage 14 - Les collines et lacs de Langres))
- ⇒ Les abords des villages (ceintures végétales, silhouettes)
- ⇒ Les vues depuis les villages en rebord de plateau
- ⇒ Les vues depuis et vers Langres
- ⇒ Les trames végétales existantes dans l'espace agricole

▶ Valorisation/Création

- ⇒ Les quartiers récents de Langres et Saints-Geosmes
- ⇒ Les accès à l'autoroute
- ⇒ Les espaces publics urbains
- ⇒ Les lisières forestières
- ⇒ Les espaces publics villageois
- ⇒ Les secteurs d'agriculture simplifiée

▼ Réhabilitation/Requalification

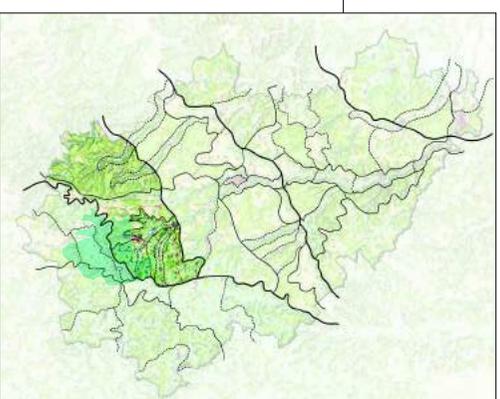
- ⇒ Les entrées/sorties de ville à Langres et Saints-Geosmes
- ⇒ Les zones d'activités

UNITÉ 14. LES COLLINES ET LACS DE LANGRES

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

+ Un jeu de vues réciproques remarquable entre Langres, sa plaine, ses collines et ses lacs

- Des petits plateaux arrondis, délimitant d'amples plaines herbeuses ponctuées d'arbres et de haies
- L'eau maîtrisée et aménagée, source de développement et de reconnaissance patrimoniale pour le Langrois
- Des villages qui profitent du dynamisme associé à Langres, comme en attestent les restaurations et les reconstructions dans les centres



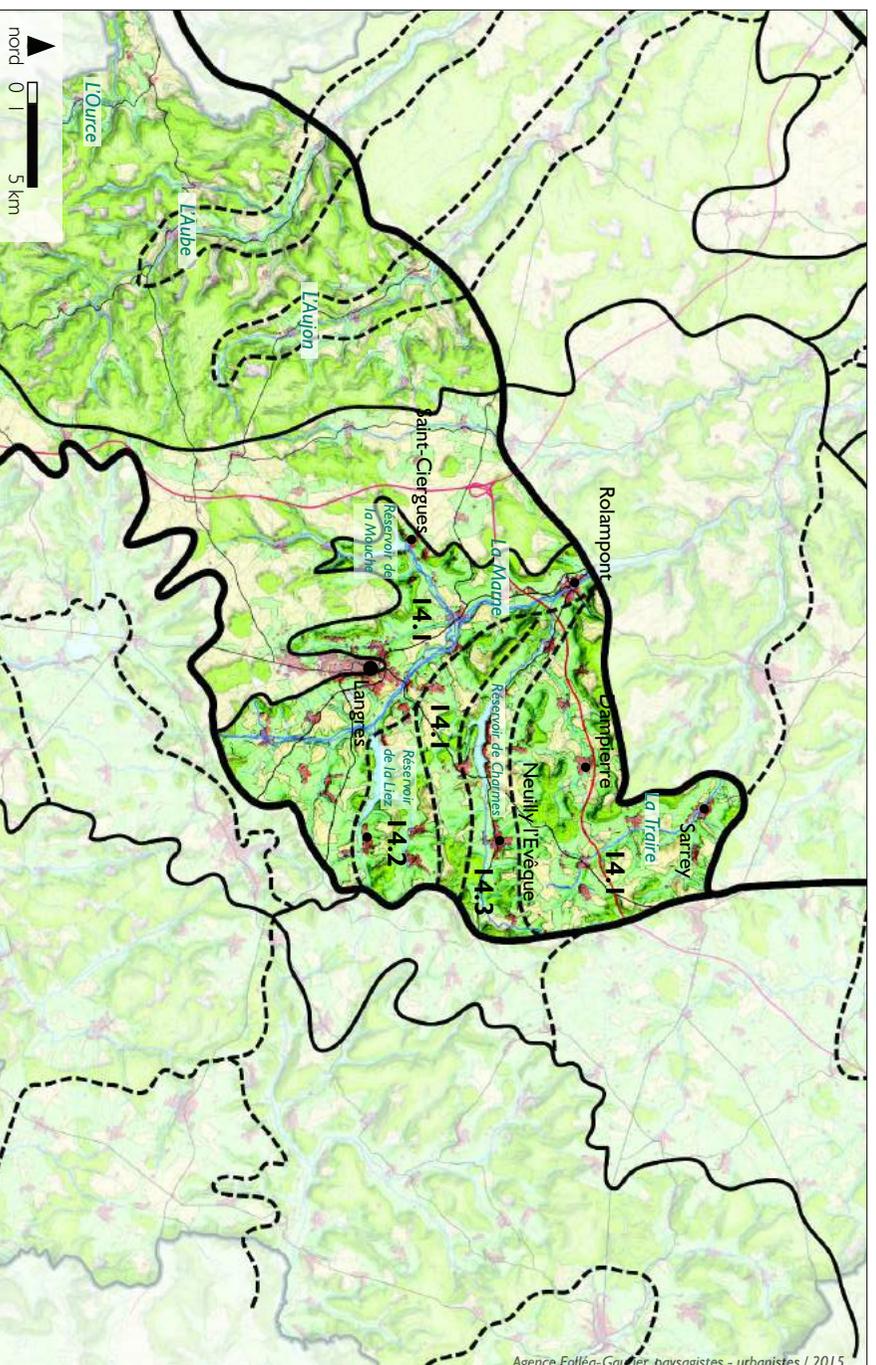
D - Les collines et plateaux de

Langres

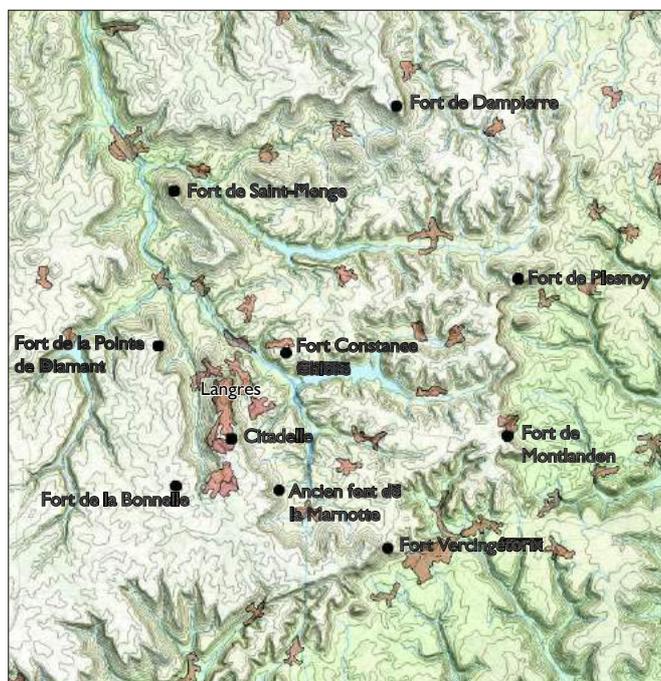
- 14. Les collines et lacs de Langres
- 14.1. Les collines de Langres
- 14.2. La vallée et le réservoir de la Liez
- 14.3. Le Val de Gris et le réservoir de Charmes

- Une pression d'urbanisation sensible presque partout

- Des ouvrages et des infrastructures aux abords techniques, au détriment de l'esprit des lieux
- Une banalisation des paysages par les zones d'activités, en particulier en premier plan des coteaux de Langres. Des secteurs de visibilité avec l'éolien
- De nombreuses vues masquées ou privatisées, surtout sur les rebords des plateaux non fortifiés



► Un jeu de vues réciproques remarquable entre Langres, sa plaine, ses collines et ses lacs



Le relief des collines de Langres offre des points de vues multiples sur le grand paysage, comme en attestent les nombreux forts défensifs postés sur les hauteurs.



Vue vers Langres depuis le lac de la Liez.



Vue vers Langres depuis la plaine de Saint-Vallier-sur-Marne



Vue de Langres vers la colline des Fourches, au nord-ouest : une colline magnifique, malheureusement mangée sur son flanc par le développement des activités le long de la RN19 en entrée de ville.



Les collines et lacs de Langres depuis les fortifications est.

► Des petits plateaux arrondis, délimitant d'amples plaines herbeuses ponctuées d'arbres et de haies



Paysages de fond de vallée arborée, agrémentés d'une superbe ripisylve d'aulnes, Neuilly-l'Évêque.



Plaine intermédiaire entre les plateaux et les fonds de vallée, près de Saint-Vallier-sur-Marne.

► Des villages qui profitent du dynamisme associé à Langres, comme en attestent les restaurations et les reconstructions dans les centres



Restauration et construction en dent creuse dans le village de Châtenay-Mâcheron.

► L'eau maîtrisée et aménagée, source de développement et de reconnaissance patrimoniale pour le Langrois



Le réservoir de la Mouche.



Le canal entre Champagne et Bourgogne, propice à la promenade à pied, à vélo ou en bateau.

FRAGILITÉS

- Une pression d'urbanisation sensible presque partout



Le développement de constructions associé à celui des lacs, pour le tourisme.



Extension d'urbanisation à Champigny-lès-Langres

- Des ouvrages et des infrastructures aux abords techniques, au détriment de l'esprit des lieux



Les abords du canal près de la RD 74.



Les abords de la voie ferrée dans Langres



La traversée du réservoir de Charmes, peu valorisée



Les abords du canal près de la RD 74.

- Une banalisation des paysages par les zones d'activités, en particulier en premier plan des coteaux de Langres.



La zone d'activités des Franchises, étendue au pied du plateau de Langres



Le coteau, offrant un magnifique recul par rapport à la silhouette perchée de Langres, est fragilisé par les aménagements en bord de route. L'impact du mobilier est particulièrement sensible ici avec les grands candélabres verts qui dépassent visuellement au-dessus de la ville.

- Des secteurs de covisibilité avec l'éolien



Point de vue sur les éoliennes du plateau depuis les fortifications de Langres

► De nombreuses vues masquées ou privatisées, surtout sur les rebords des plateaux non fortifiés



Une vue bouchée vers l'ouest, depuis la RN 19 et la promenade Véchambre.



Vue masquée depuis les rebords du fort, à l'est de Langres.

 Protection/Préservation

- ⇒ La silhouette de Langres
- ⇒ Le coteau de Langres
- ⇒ Le paysage agricole mixte

 Valorisation/Création

- ⇒ Le paysage des infrastructures
- ⇒ Les abords du canal
- ⇒ Les lisières des villages

 Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Les zones d'activités, à revaloriser notamment par des arbres, une «déminéralisation» des sols et une maîtrise des enseignes

E. LES PLAINES, DE LA VINGEANNNE AU BASSIGNY

15. LA PLAINE ET LES COLLINES DE LA VINGEANNNE

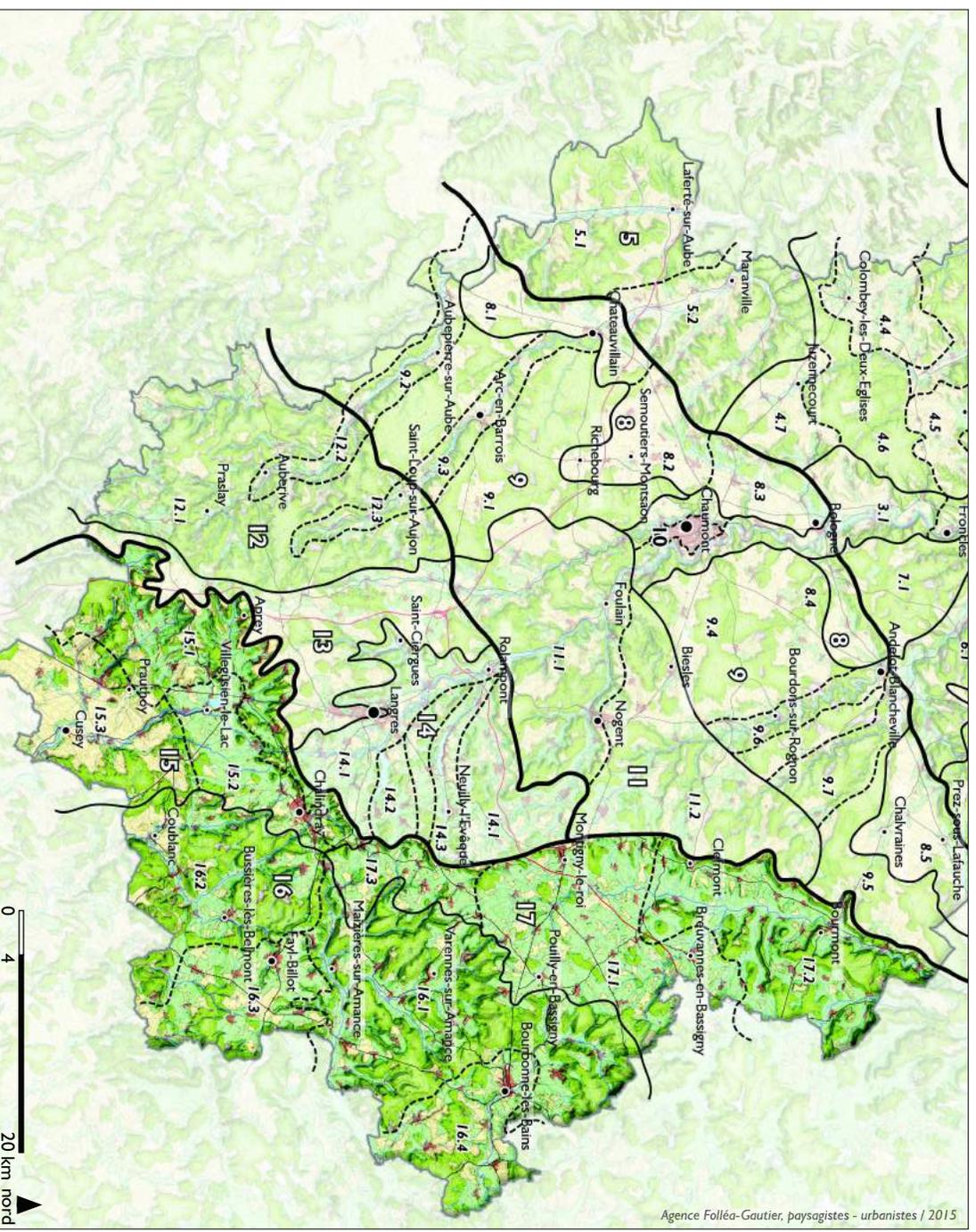
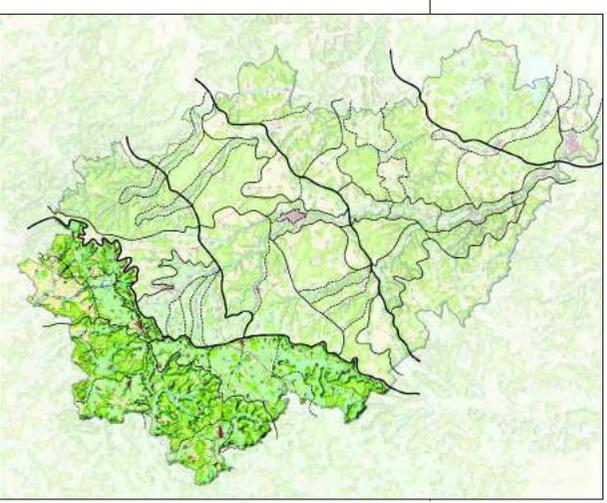
- 15.1. Les collines de la Vingeanne
- 15.2. La plaine humide de la Vingeanne
- 15.3. La plaine cultivée de la Vingeanne

16. LES COLLINES DE L'AMANCE-APANCE

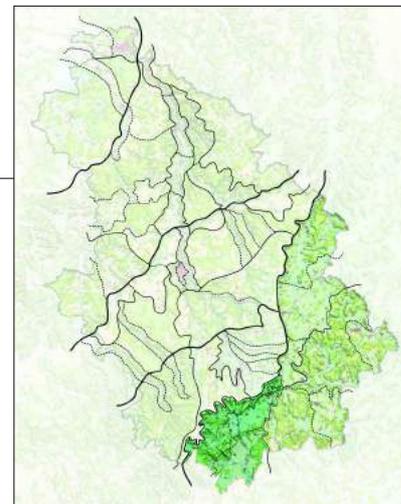
- 16.1. Les vallées de l'Amance et de l'Apance
- 16.2. La vallée du Salon
- 16.3. La plaine de Fayl-Billot
- 16.4. Les collines de Bourbonne

17. LE BASSIGNY

- 17.1. Les prémices du Bassigny
- 17.2. La plaine du Bassigny
- 17.3. Le Bassigny des collines



UNITÉ 15. LA PLAINE ET LES COLLINES DE LA VINGEANNE



E - Les plaines de la Vingeanne au Bassigny

15. La plaine et les collines de la Vingeanne

15.1. Les collines de la Vingeanne

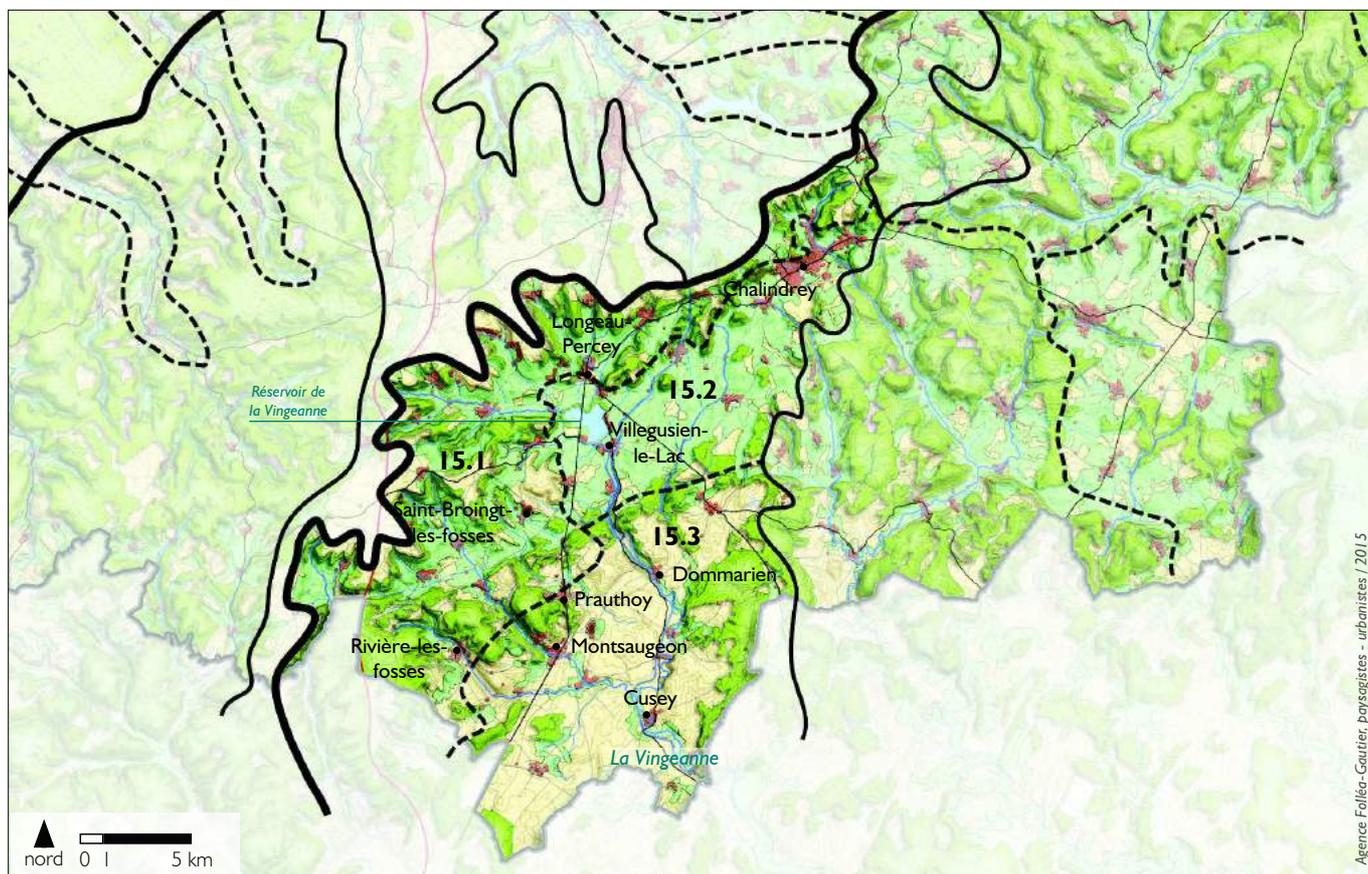
15.2. La plaine humide de la Vingeanne

15.3. La plaine cultivée de la Vingeanne

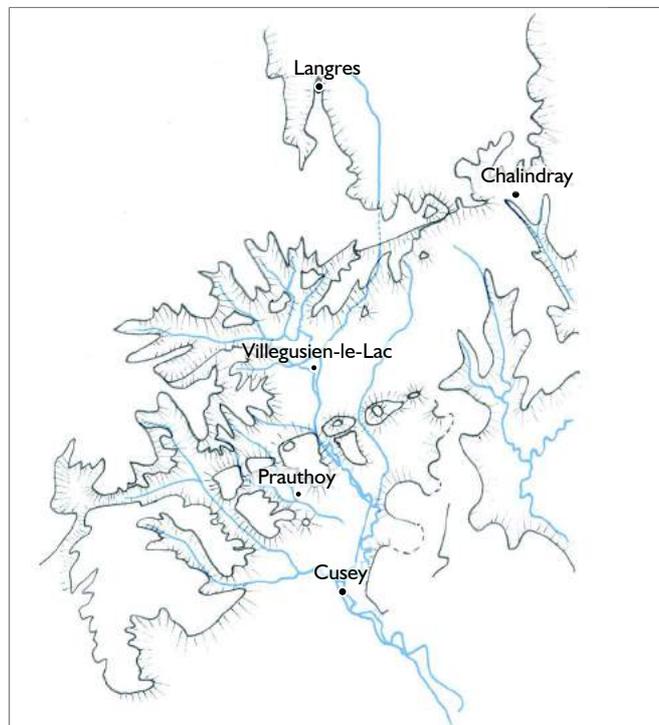
CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

- + Une plaine remarquable au pied du plateau de Langres, ourlée de coteaux très festonnés qui s'organisent en collines successives
 - Des paysages de collines variés où se côtoient alternativement des ambiances intimes et de larges vues panoramiques
 - Des lisières arborées de villages font transition avec l'espace agricole
 - Le paysage de l'eau, bien présent, souvent aménagé, toujours différent
 - Une variété d'implantations villageoises étroitement liée aux variations des reliefs
 - Un soin particulier apporté à la valorisation du patrimoine villageois
 - De belles routes de découverte

- Des paysages agricoles fragiles, très sensibles au changement d'échelle parcellaire et d'occupation des sols
 - A l'inverse, les coteaux les plus raides et les fonds les plus étroits sont gagnés par les boisements
 - Une accumulation d'équipements et d'infrastructures qui tendent à saturer le paysage de la plaine (route, train, éoliennes, digue)
 - Une fragilisation du patrimoine villageois
 - La banalisation du paysage des collines par la présence d'éoliennes hors d'échelle
 - L'inscription des bâtiments agricoles dans le paysage mal maîtrisée



- Une plaine remarquable au pied du plateau de Langres, ourlée de coteaux très festonnés qui s'organisent en collines successives



Schématisme des reliefs et de l'eau montrant la riche complexité paysagère du secteur

La plaine de la Vingeanne est animée par une succession de buttes témoins qui délimitent très nettement la plaine humide et pâturée au nord (sous-unité 15.2) de la plaine sèche et cultivée au sud (sous-unité 15.3)

Les contrastes pédologiques trouvent leur écho dans les paysages agricoles qui sont très strictement délimités : Buttes témoins et plaine calcaire, cultures, typologie de côte et grands plateaux.

Collines et plaine marneuse, prairies humides et réservoir.



La butte de Montsaigeon et la plaine du Badin.

-
- Des paysages de collines variés où se côtoient alternativement des ambiances intimes et de larges vues panoramiques
-

Paysages de l'intime, frais et ombragés.



Boisements de la combe Baudiot



Falaises à Leuchey. Des événements naturels secrets se rencontrent, comme les gorges de la Vingeanne ou des tuffières



Paysage intime de la vallée du Leuchey, à Baissey.



Reste de vergers sur les pentes herbeuses à Orcevaux

-
- Des lisières arborées de villages font transition avec l'espace agricole
-



Transitions douces avec des prairies, des vergers, des jardins arborés... ici à Courcelles-Val-d'Esnois. Un paysage de carte postale, très lisible.

-
- Des paysages de collines où se côtoient alternativement des ambiances intimes et de larges vues panoramiques
-

Des paysages dégagés, offrant des vues sur des horizons lointains et des ciels immenses.



Le grand paysage des collines de la Vingeanne, organisé en une mosaïque de prairies et de petits bois, à Leuchey. Un paysage en grande quantité.



La plaine de la Vingeanne à Baissey.

► Le paysage de l'eau, bien présent, souvent aménagé, toujours différent



Le Canal de la Marne à la Saône, à Dommarien



La traversée de la Vingeanne, joliment soulignée par les haies basses taillées



Lavoir dans la vallée du Badin, Chatoillenot



La Vingeanne à Choilley-Dardenay

► Une variété d'implantations villageoises étroitement liée aux variations des reliefs



Flagey, bâti sur le coteau du ruisseau éponyme, présente une urbanisation en strates.



Courcelles-Val-d'Esnois, positionné dans la plaine

► Un soin particulier apporté à la valorisation du patrimoine villageois

... qui se traduit par une présence importante du végétal en limite d'espace privé, donnant un charme jardiné et coquet aux villages...



Baissey



Orcevaux



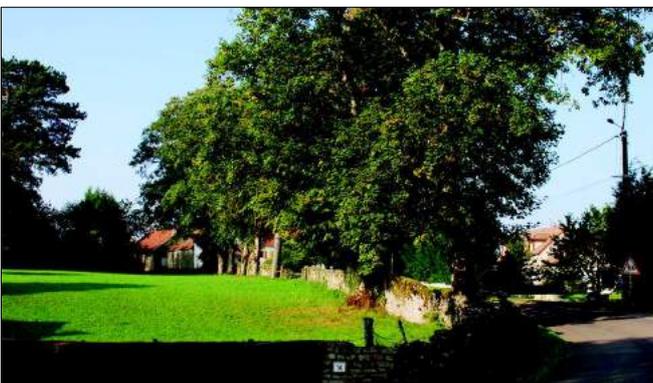
Verseilles-le-Bas



Montsaugeon



Flagey



Brennes

... ou par des rénovations architecturales de qualité, redonnant vie au patrimoine des villages.



Montsaugeon



Orcevaux

► La force de la pierre, magnifiée par une architecture pure et massive



Flagey



Magnifique mur d'enceinte de jardin



Dommarien

► De belles routes de découverte



RD 112 près de Mouilleron



RD 6 à Versailles-le-Bas

FRAGILITÉS

- Des paysages agricoles fragiles, très sensibles au changement d'échelle parcellaire et d'occupation des sols
-



Le plateau à Chassigny, simplifié à l'extrême dans certains secteurs de grande agriculture



La plaine de Courcelles-Val-d'Esnois au paysage appauvri, après des retournements de prairies.

- A l'inverse, les coteaux les plus raides et les fonds les plus étroits sont gagnés par les boisements
-



La vallée du Badin, saturée de végétation

-
- Une accumulation d'équipements et d'infrastructures qui tendent à saturer le paysage de la plaine (route, train, éoliennes, digue)
-



Des aménagements routiers peu qualitatifs pour la RD67.



La digue du lac de Villegusien



Le lac sur fond d'éoliennes

-
- Des implantations d'activités qui négligent le paysage environnant.
-



Zone d'activité de la gare de Vaux-sous-Aubigny



Les bâtiments du camping du lac de Villegusien

► Une fragilisation du patrimoine villageois



Construction neuve très visible et mal inscrite par rapport au reste du hameau à Versailles-le-Haut

Bordures arasées pour permettre le stationnement à cheval sur le trottoir

Sorties privées directement sur la route, sans transition piétonne

Surface d'enrobé excessivement large

Absence de véritables stationnements



Esnoms-au-Val

► La banalisation du paysage des collines par la présence d'éoliennes hors d'échelle

- Implantation existante pas nécessairement problématique (maintien à distance des rebords du plateau en surplomb permettant une perception visuelle assez discrète)...
- ... mais cette unité de paysage ne peut pas supporter une plus grande densité d'implantation sans en être affectée, notamment la sous-unité des collines de la Vingeanne (covisibilité avec les nombreux villages, petits coteaux, vallées très préservées, plateau en surplomb très étroit - Voir l'UP 12 en complément)
- Très sensible dans le val d'Esnoms, avec le recul par rapport au plateau : les éoliennes participent à la banalisation du paysage de cette petite plaine, moins riant que celui des coteaux



Vallée du Badin



Courcelles-Val-d'Esnoms

► L'inscription des bâtiments agricoles dans le paysage mal maîtrisée



Rapport brutal du bâtiment à l'espace agricole, en l'absence de toute transition végétale et avec des couleurs trop claires



Positionnement en entrée de village nécessitant un travail qualitatif sur les abords, en particulier dans le cas d'un site accueillant du public

▲ Protection/Préservation

- ⇒ Les sites bâtis des villages
- ⇒ Les ceintures végétales des villages
- ⇒ Les prairies des fonds de vallée
- ⇒ Les coteaux cultivés
- ⇒ Les arbres isolés, haies et autres structures végétales remarquables

▶ Valorisation/Création

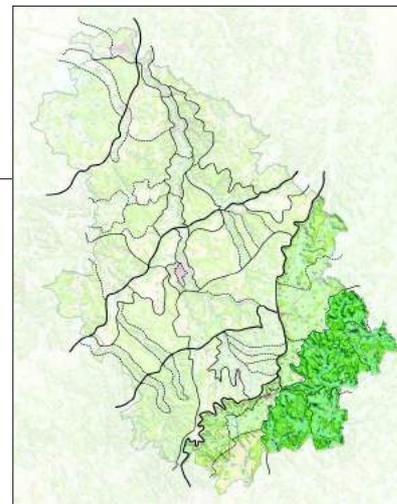
- ⇒ Les lisières bâties dégradées par l'urbanisation récente
- ⇒ Les espaces publics associés aux traversées des villages
- ⇒ Les trames végétales dans l'espace agricole des grandes cultures, au bénéfice de la trame verte et bleue

▼ Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Le patrimoine bâti abandonné
- ⇒ Les bâtiments agricoles récents et leurs abords

UNITÉ 16. LES COLLINES DE L'AMANCE-APANCE

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



E - LES PLAINES,
DE LA VINGEANNE AU BASSIGNY

16. Les collines de l'Amance-Apance

16.1. Les vallées de l'Amance
et de l'Apance

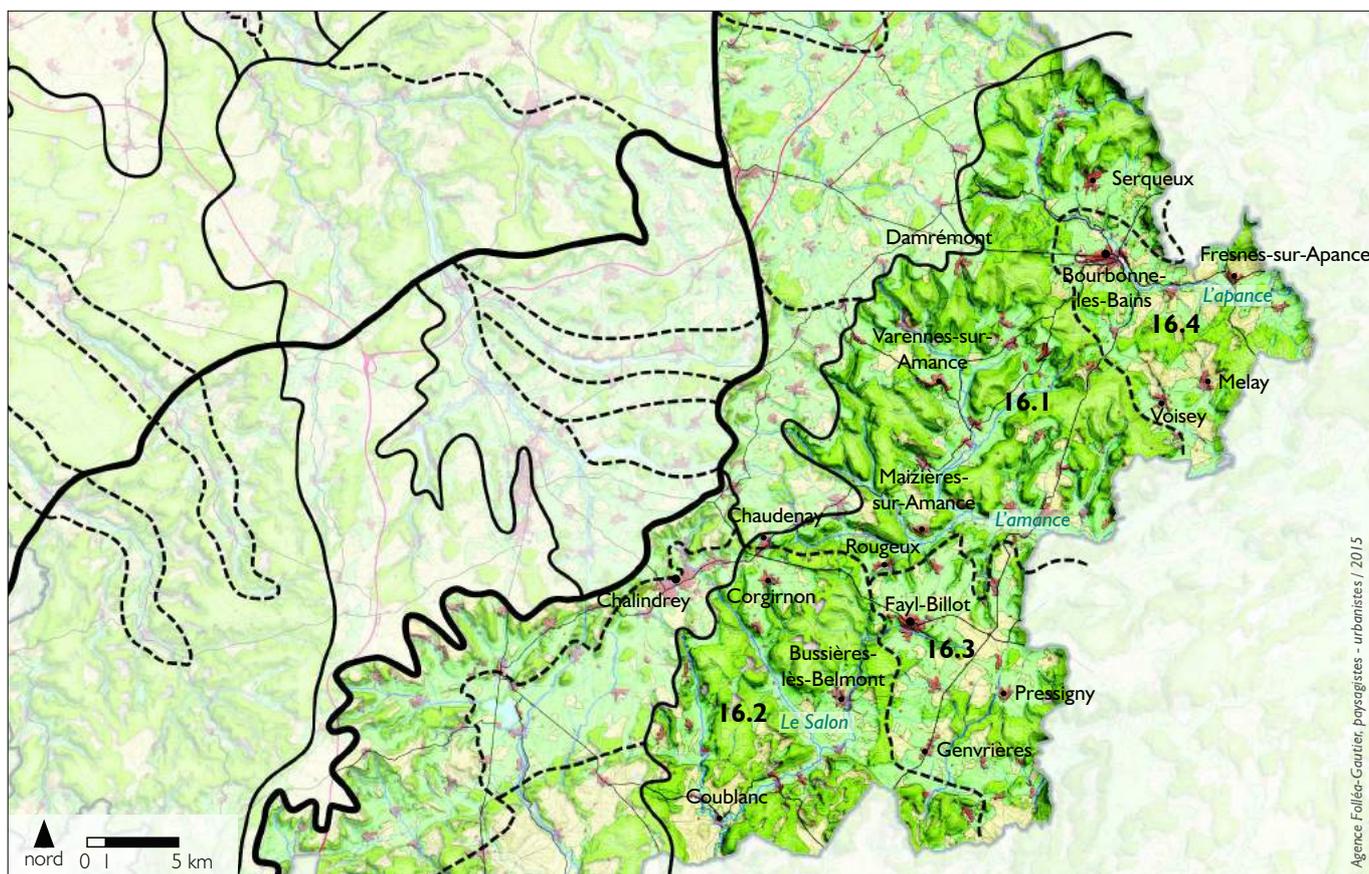
16.2. La vallée du Salon

16.3. La plaine de Fayl-Billot

16.4. Les collines de Bourbonne

- + Un paysage original de vallées successives ourlées de bois
 - Un dédale de collines
 - Des paysages harmonieux de vallées souples et verdoyantes.
 - Des limites de bassins versants organisés en étroits plateaux, ouverts et inclinés doucement vers les vallées.
 - Et de petits plateaux ondulés dans les secteurs calcaires
 - Une agriculture variée qui compose des paysages bien dessinés et valorisants.
 - Une présence du végétal bienvenue dans les villages
 - Une urbanisation qui se perche sur les sommets de coteaux et forme des sites bâtis remarquables
 - Des formes urbaines ramassées et denses, d'influence lorraine marquée, souvent organisées autour d'une ou deux rues parallèles.

- La fragilisation du patrimoine bâti des villes et villages
 - Des entrées et des traversées de village peu soignées
 - Une accumulation d'aménagements et d'implantations problématiques le long de la RN19

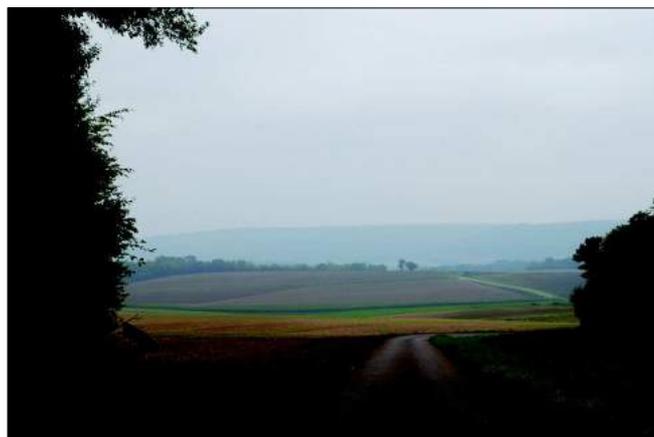


Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / 2015

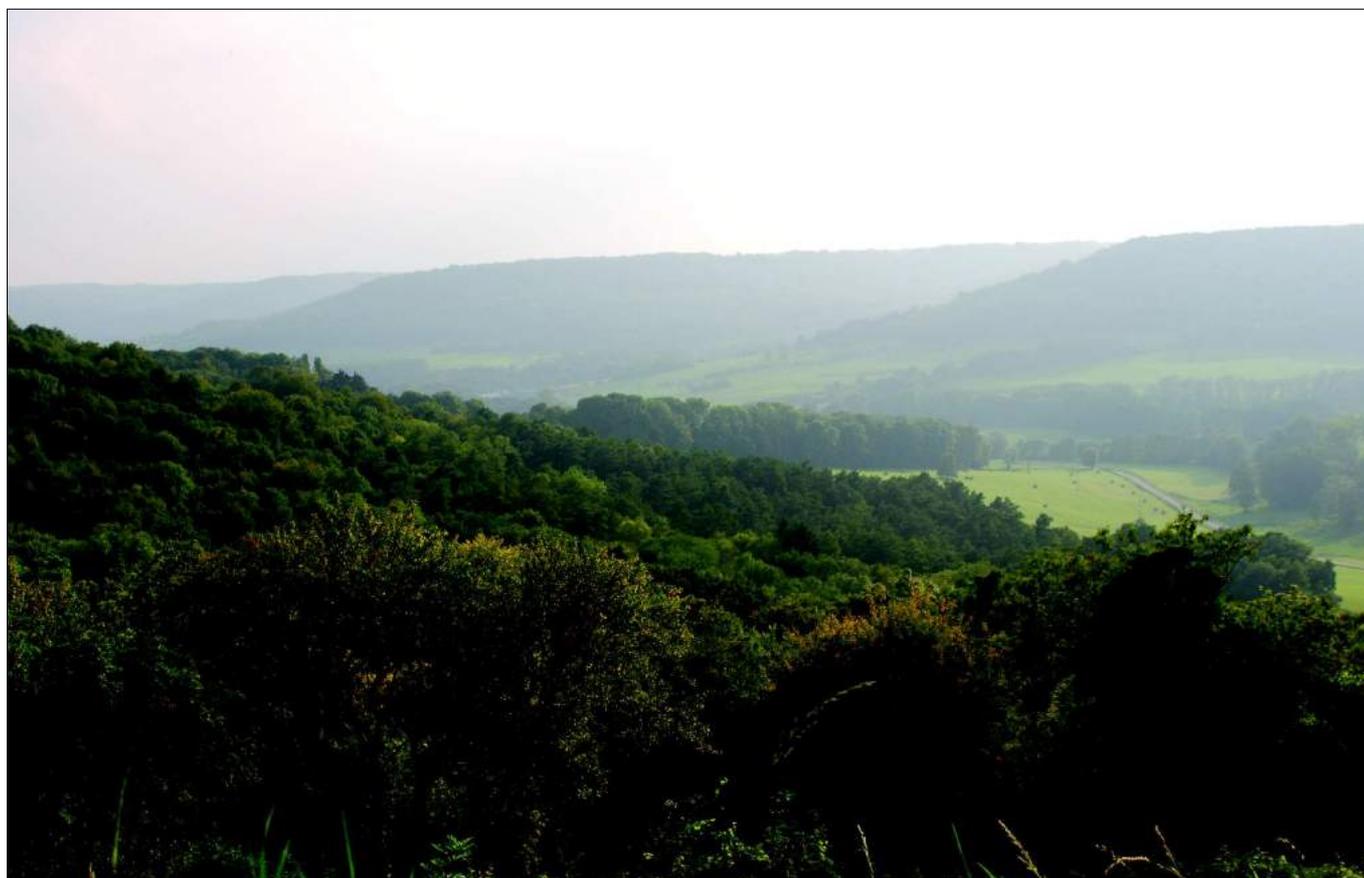
► Un paysage original de vallées successives ourlées de bois



Schéma d'organisation (relief, eau, occupation du sol)



Un effet de porte ménagé par les forêts, entre la Vingeanne et le Salon, bois de la Grande Enceinte.



Un manteau de forêt couvrant les coteaux de la vallée de l'Apance, Aigremont.

► Un dédale de collines



Les horizons échelonnés en plans successifs, dans la vallée de l'Apance, près de Serqueux.



Les collines de la vallée du Salon, près de Valleroy.

► Des paysages harmonieux de vallées souples et verdoyantes.



La très belle vallée de l'Amance, à Maizières, avec son profil en U.



La vallée de la Resaigne, petit affluent du Salon qui étire son fond en un sillon large et plat, tandis que les boisements bordent le piémont de part et d'autre



La confluence de la Presle et de la Petite Amance offre une ouverture propice à l'élevage et dégage un très beau point de vue sur les coteaux, moitié coiffés de bois denses, moitié pâturés.

► Et de petits plateaux ondulés dans les secteurs calcaires

► Des limites de bassins versants organisés en étroits plateaux, ouverts et inclinés doucement vers les vallées.



Paysages qui peuvent rappeler la plaine du Bassigny (morphologie et pédologie assez proches avec la réapparition des marnes qui avaient disparu plus au nord, laissant apparaître les grès et les sables des couches inférieures), Bussières-lès-Belmont.



Des ambiances plus sèches sur les reliefs calcaires, accentuant le contraste avec les vallées verdoyantes en contrebas, ici en surplomb de Villars-Saint-Marcelin.

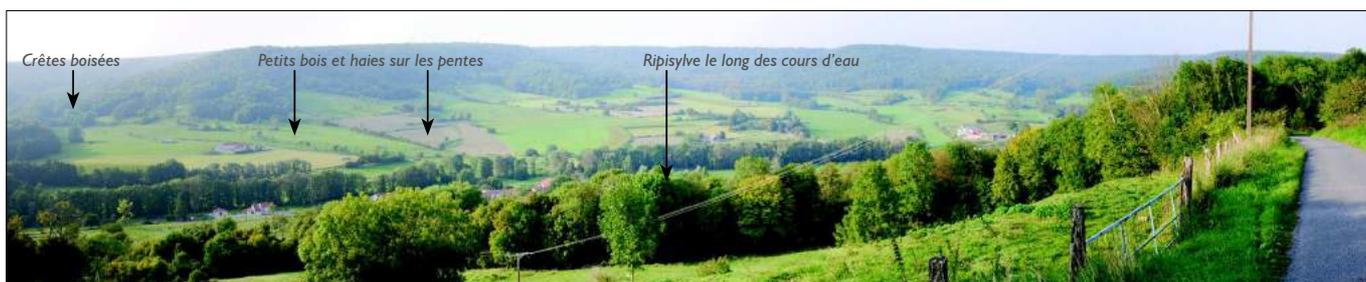
► Une agriculture variée qui compose des paysages finement structurés et valorisants.



Vigne (production de Coiffy) et vergers sur les pentes, plantations récentes, lutte contre la friche



Large place à l'élevage dans les fonds de vallées et les plaines



► Une présence du végétal bienvenue dans les villages



Superbe ancien poirier palissé à Arnoncourt-sur-Apance



Entrée nord de Bourbonne-les-Bains



Entrée des Loges



Centre des Loges



Le ruisseau de Graterly à Voisey



Traversée de Gilley



Chézeaux

► Une urbanisation qui se perche sur les sommets de coteaux et forme des sites bâtis remarquables



Fayl-Billot



Saint-Broingt-le-Bois

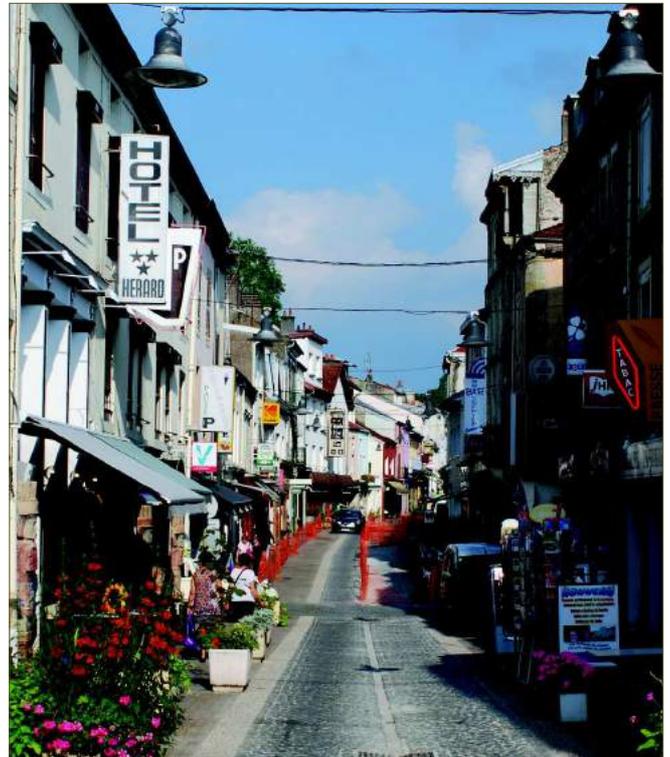
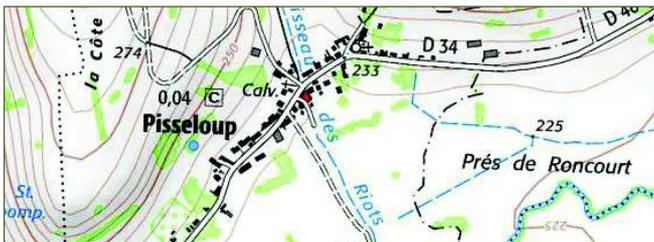
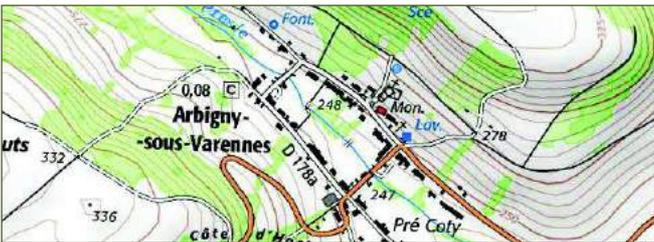
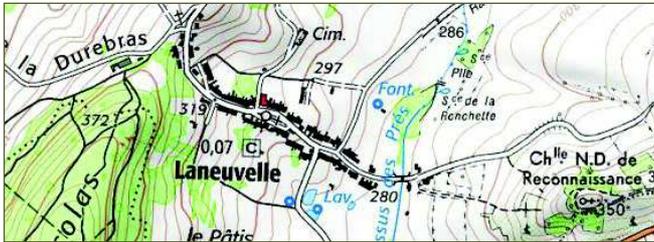


Laneuveville



Rivière-le-Bois

- Des formes urbaines ramassées et denses, d'influence lorraine marquée, souvent organisées autour d'une ou deux rues parallèles.



Rue centrale de Bourbonne



Clocher à toiture à l'impériale, à Melay



Maisons mitoyennes avec usoirs, Melay



Arbigny-sous-Varenes



Maisons mitoyennes à Bourbonne

► La fragilisation du patrimoine bâti des villes et villages

La fragilisation du patrimoine bâti est due au manque de reconnaissance du patrimoine de pays et à la difficulté de l'entretenir et de le valoriser.



Genevrières



Genevrières



Belmont

La fragilisation du patrimoine bâti est aussi liée à l'urbanisation récente, souvent accompagnée de plantations horticoles banalisantes.



Lisière de Pressigny



Entrée de Bussières-lès-Belmont

Enfin la fragilisation du patrimoine bâti est induite par une absence de valorisation des espaces publics, souvent trop minéralisés et essentiellement dévolus à la voiture.



Bussières-lès-Belmont

► Une simplification du paysage agricole :

- Dans les secteurs les moins accidentés, apparition récurrente des grandes cultures.



Paysage hors d'échelle à Coublanc et Genevrières



Raréfaction des prairies sur les petits plateaux, à Serqueux

- Dans les secteurs de vallée plus encaissés, fermeture des paysages de coteaux par la friche en progression ou par la plantation de peupliers.



Enrésinement au nord de Bourbonne



Enfrichement du coteau de Varennes/Amance



La vallée de l'Amance à Maizières

► Des entrées et des traversées de village peu soignées à caractère trop routier



Absence de traitement de la route et présence marquante des réseaux aériens, Broncourt



Rivières-le-Bois



Grandchamp



Fayl-Billot

► Une accumulation d'aménagements et d'implantations problématiques le long de la RN19

(activités sans maîtrise paysagère et architecturale)



Entrée est de Fayl-Billot



La Folie, ancienne station service



La Folie. La problématique de l'intégration agricole n'a pas été abordée

▲ Protection/Préservation

- ⇒ Le paysage des coteaux et des collines
- ⇒ Les sites bâtis
- ⇒ Les prairies et les trames végétales associées aux milieux humides
- ⇒ Le patrimoine bâti

▶ Valorisation/Création

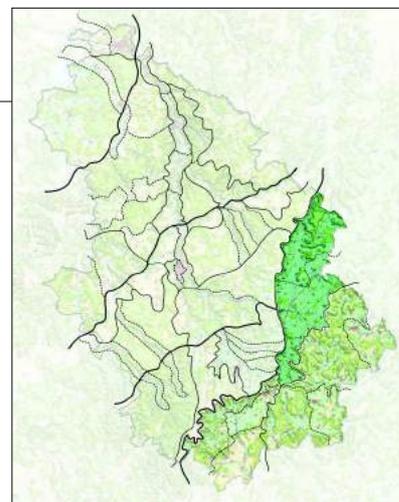
- ⇒ Les lisières forestières au contact de l'agriculture
- ⇒ Les secteurs d'habitat diffus
- ⇒ Les anciens espaces agricoles en friches
- ⇒ Les espaces publics des villes et villages (entrées/sorties, traversées), en particulier à Bourbonne et Fayl-Billot
- ⇒ Les lisières de villages au contact de l'espace agricole
- ⇒ Le paysage routier de la RN19

▼ Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Les espaces agricoles simplifiés par la grande culture
- ⇒ Les abords des bâtiments agricoles récents
- ⇒ Le patrimoine bâti abandonné
- ⇒ Les zones d'activités, en particulier à Bourbonne, Fayl-Billot et le long de la RN19

UNITÉ 17. LE BASSIGNY

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES



- + Un paysage au relief élégant, avec de belles courbes étirées, magnifiées par l'agriculture omniprésente : un paysage remarquablement lisible
 - Une urbanisation très précisément positionnée par rapport au relief, offrant des silhouettes de qualité et des sites bâtis parfois spectaculaires
 - L'eau, l'arbre et l'herbe apportant douceur et fraîcheur au cœur des villages
 - Un patrimoine architectural qui doit beaucoup à la pierre calcaire
 - Une architecture qui profite à la fois des influences Bourguignonne et Lorraine
 - Des routes paysage qui invitent à la découverte

- La Meuse, présente et pourtant si peu visible
 - Une fragilisation des sites bâtis par des constructions récentes, notamment par les bâtiments agricoles qui se construisent à l'extérieur des villages
 - Les abords des fermes, bien souvent oubliés
 - Des centres de village qui souffrent d'abandon
 - Des espaces publics de qualités inégales, qui donnent la part belle aux voitures au détriment des piétons
 - Un développement éolien qui entre souvent en covisibilité avec les villages et qui fragilise le paysage des côtes

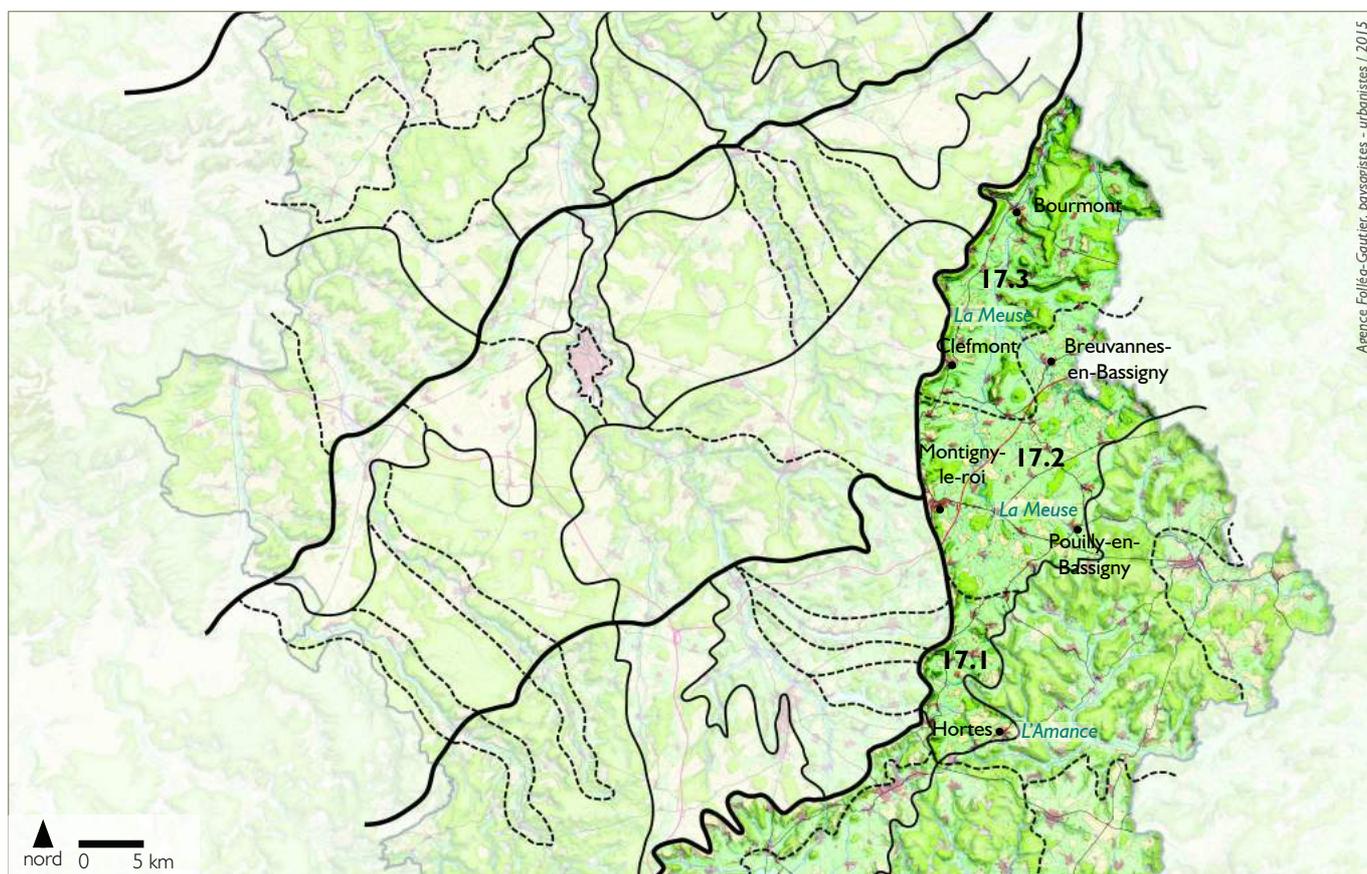
E. Les plaines de la Vingeanne au Bassigny

17. Le Bassigny

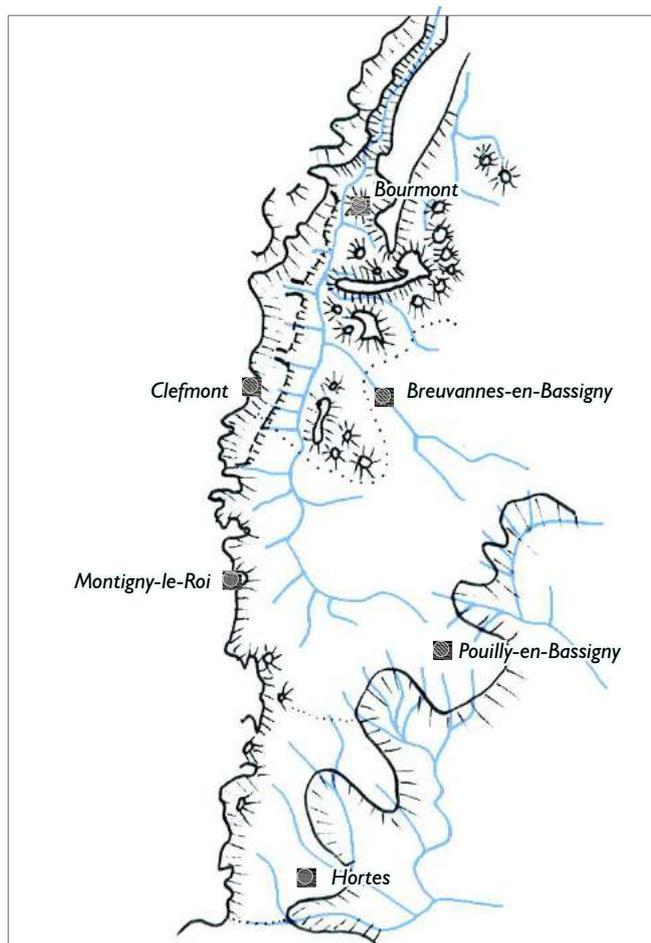
17.1. Les prémices du Bassigny

17.2. La plaine du Bassigny

17.3. Le Bassigny des collines



- Un paysage au relief élégant, avec de belles courbes étirées, magnifiées par l'agriculture omniprésente : un paysage remarquablement lisible



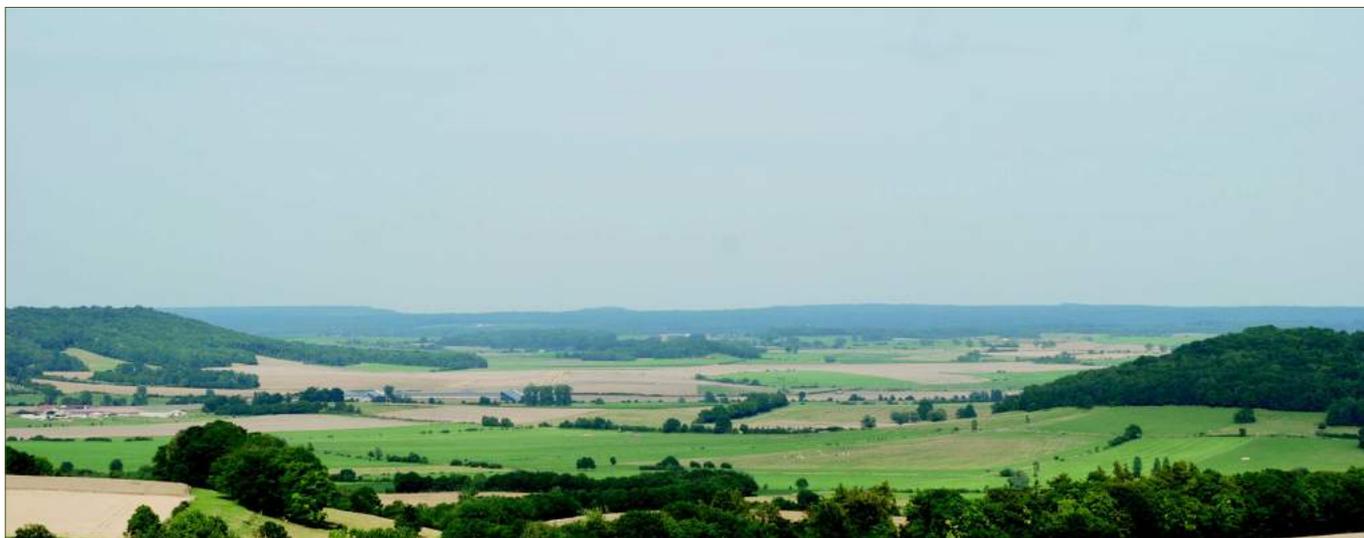
Schématisme des reliefs et de l'eau montrant la riche complexité du secteur



La plaine de Bassigny, paysage très plat en son centre, donnant même la sensation d'un plateau étiré lorsqu'on l'aborde en remontant la vallée de l'Amance et ses affluents, ici près de Parnoy.



Des marges animées par les collines et buttes témoins, ici, la butte de la Motte.

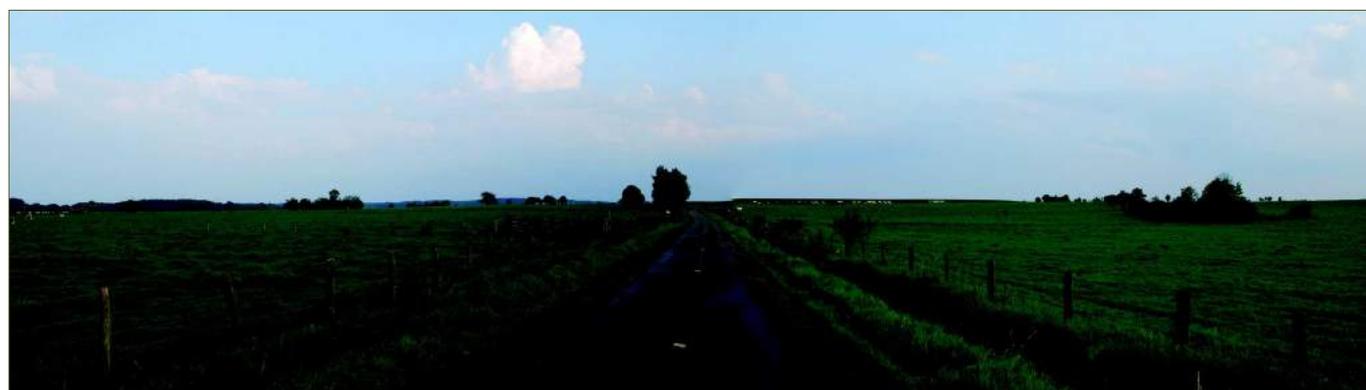


La plaine de Bassigny, bordée de côtes et de buttes témoins, depuis Clefmont

Paysage très étiré de la plaine, dans les secteurs de Val-de-Meuse et de Pouilly.



Des points de vue remarquables depuis les reliefs vers la plaine et sa marqueterie agricole



Le paysage homogène de la plaine, adouci par les vastes étendues herbeuses.

Paysage vif des collines (buttes-témoins), entre Champigneulle, Outremécourt...



Les horizons de côte élancés vers le ciel



La vivacité des buttes, coiffées de forêts

Paysage souple des vallées de la Meuse, du Mouzon, du Boisdeville, du Graffigny et de la Deuil...



Les légers moutonnements de la Meuse, à l'approche de Provenchères.



La vallée du Mouzon, s'écoulant entre les buttes témoins de Sommerécourt.

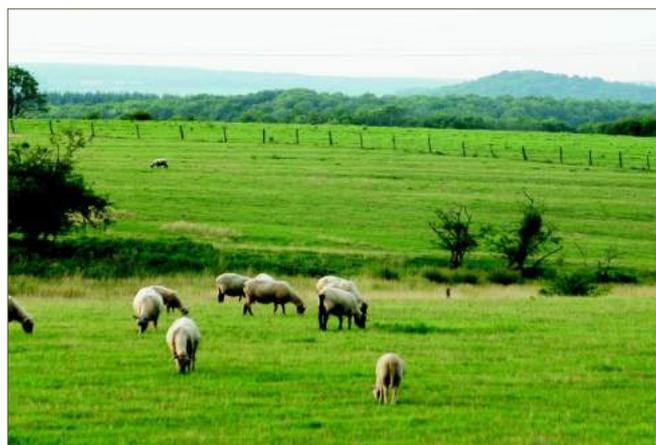


La vallée de la Meuse, bien que plus encaissée vers l'aval, demeure jusqu'aux confins du département une vallée douce et lumineuse.

► Un paysage agricole soigné, marqué par l'association étroite de l'élevage et des cultures



Pâturage bovin à Parnoy-en-Bassigny



Pâturage ovin près de Choiseul



Paysage de plus en plus épuré à mesure que l'on s'éloigne des côtes vers le sud-est. La force de l'horizon s'impose et les arbres se font plus rares, Breuvannes-en-Bassigny

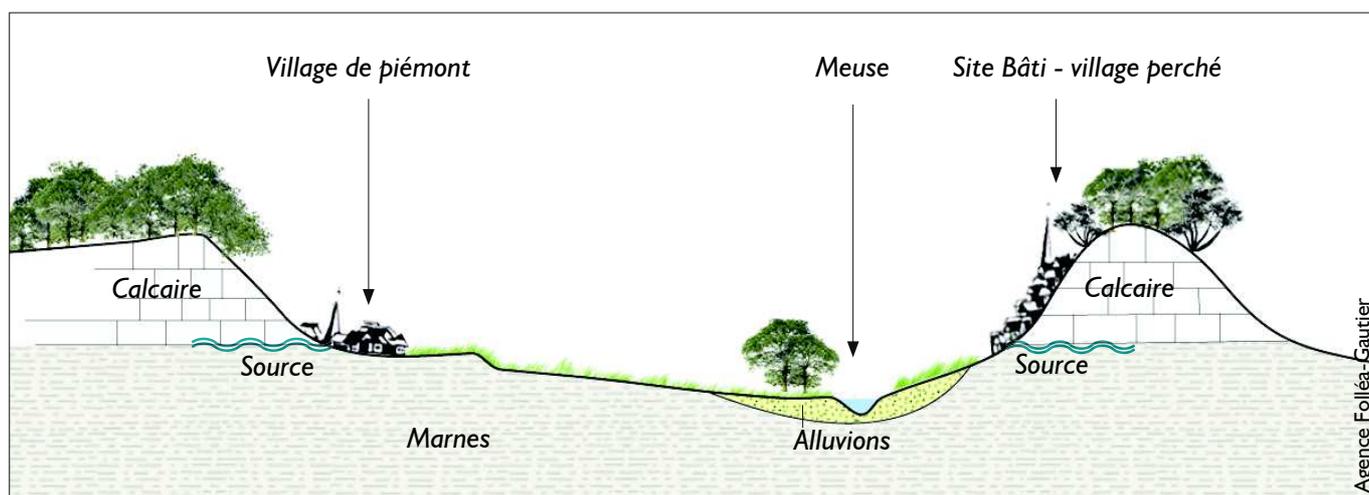
- Une urbanisation très précisément positionnée par rapport au relief, offrant des silhouettes de qualité et des sites bâtis parfois spectaculaires



Bourmont, terrasse de l'hôtel de ville



Bourmont, point de vue plongeant depuis le village



Coupe de principe des implantations bâties le long des côtes et sur les buttes témoins.

Agence Folléa-Gautier



Relation vertigineuse entre le paysage et le site bâti de Bourmont, où l'urbanisme de coteau offre des points de vue réciproques remarquables de l'intérieur comme de l'extérieur du village

► L'eau, l'arbre et l'herbe apportant douceur et fraîcheur au coeur des villages



Goncourt



Bourmont



Champigneulles-en-Bassigny



Doncourt-sur-Meuse



Saint-Thiébauld



Bourmont



Lécourt

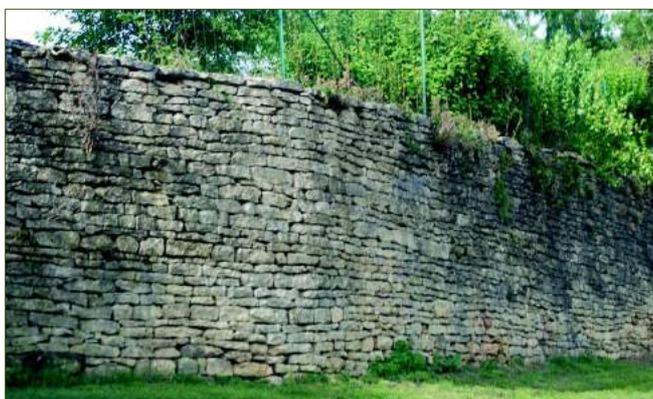
► Un patrimoine architectural qui doit beaucoup à la pierre calcaire



L'architecture massive et trapue, est réchauffée par la belle lumière émanant de la pierre calcaire et des tuiles rouges, Sommerécourt



Brainville-sur-Meuse



Brainville-sur-Meuse



Clefmont



Les murs, patrimoine construit à part entière, Lavilleneuve

► Une architecture qui profite à la fois des influences Bourguignonne et Lorraine



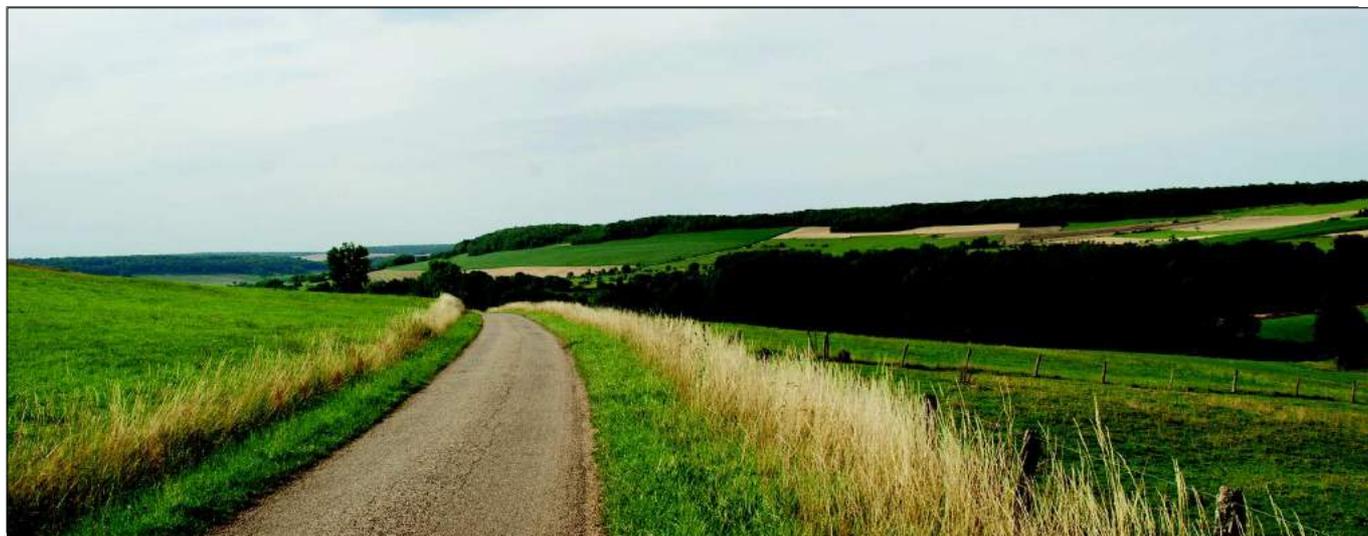
Brevannes-en-Bassigny



Bourmont

► Des routes paysage qui invitent à la découverte

La route, qui souligne les ondulations du relief, offre des parcours-promenades attractifs

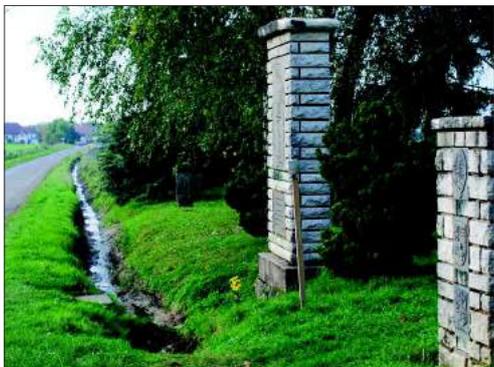


La RD 12 près de Graffigny-Chemin



La RD 132 près de Lavilleneuve

► La Meuse, présente et pourtant si peu visible



La source de la Meuse, peu mise en valeur.



La plaine de la Meuse, près de Malroy. Rien dans le paysage n'indique la présence du fleuve naissant.

► Une fragilisation des sites bâtis par des constructions récentes, notamment par les bâtiments agricoles qui se construisent à l'extérieur des villages



Audeloncourt

Bâtiments nuisant à la silhouette du village, essentiellement par leur positionnement, leur couleur et l'absence de plantations arborées.



Germainvilliers

► Les abords des fermes, souvent oubliés

Exemples de bâtiments dont les abords déprécient l'image.



Graffigny-Chemin



Nijon



Champigneulles-en-Bassigny

► Des centres de villages qui souffrent localement d'abandon



Lavilleneuve



Maisoncelles



Provençères-en-Bassigny

► Des espaces publics de qualité inégale, qui donnent la part belle aux voitures au détriment des piétons

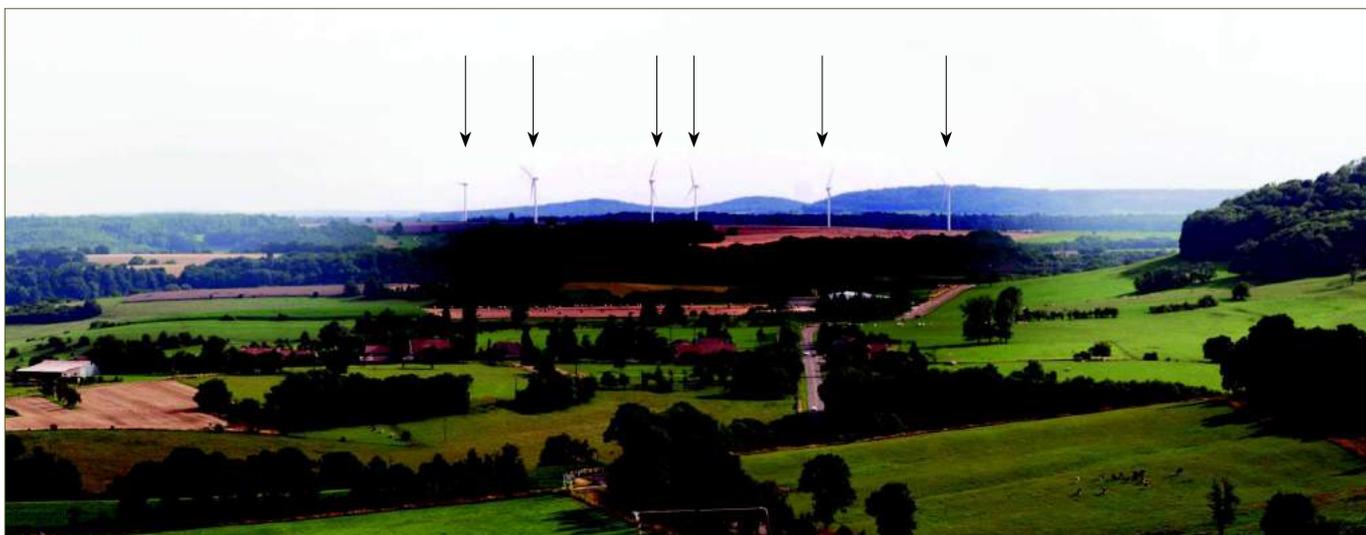


Ici, la largeur des emprises dévolues à la voiture sont très importantes ce qui donne un aspect excessivement routier.



A Montigny, une place qui pourrait offrir plus de confort et de convivialité pour les piétons.

► Un développement éolien qui entre souvent en covisibilité avec les villages et qui fragilise le paysage des côtes



Vue panoramique depuis Clefmont, avec les éoliennes en covisibilité sur le plateau d'Is-en-Bassigny.

▲ Protection/Préservation

- ⇒ Le paysage des coteaux et des collines
- ⇒ Les points de vue existants depuis les villages et les routes
- ⇒ Les sites bâtis
- ⇒ Le patrimoine architectural
- ⇒ Le patrimoine des murs
- ⇒ La place du végétal dans les villages, en particulier en transition entre l'espace privé et l'espace public
- ⇒ Les routes paysage

▶ Valorisation/Création

- ⇒ Le paysage de l'eau dans la plaine, notamment celui de la Meuse amont
- ⇒ Les points de vue masqués depuis les villages et les routes
- ⇒ Les espaces publics, à l'occasion des traversées, des entrées et des sorties de village, trop souvent dédiés à l'usage de la voiture au détriment du piéton

▼ Réhabilitation/Requalification

- ⇒ Le patrimoine bâti abandonné
- ⇒ Les bâtiments agricoles récents et leurs abords

C. SYNTHÈSE :

LES VALEURS PAYSAGÈRES ET LES PAYSAGES INSTITUTIONNALISÉS

Par cette synthèse, un point d'arrêt est fait sur les principales valeurs paysagères du département : au-delà du foisonnement des paysages, présenté, expliqué et décrit dans les deux premiers chapitres, qu'est-ce qui fait la valeur du cadre de vie de la Haute-Marne ?

Qu'est-ce qui constitue fondamentalement l'identité paysagère du département ?

Par quoi peut-on la reconnaître et partager cette reconnaissance ?

Dans le présent Référentiel, six valeurs paysagères sont mises en exergue. Elles ont non seulement vocation à être préservées, mais aussi pérennisées et développées à travers les décisions et actions quotidiennes de l'aménagement. Ce sont des sources d'inspiration pour agir de façon "juste" dans le territoire, dans le souci de renforcer l'identité de la Haute-Marne par ses paysages : des valeurs ... pour valoriser !

En regard de ces valeurs, les paysages institutionnalisés sont repérés. Cela permet de mettre en évidence les adéquations entre valeurs et reconnaissance institutionnelle, mais aussi les décalages, les oublis et finalement les fragilités de ces traits de caractère essentiels qui font la personnalité du département en termes de cadre de vie.

Cette étape est indispensable pour aborder les enjeux dans une deuxième partie du Référentiel, sous une approche thématique.

SYNTHÈSE SPATIALE DES VALEURS PAYSAGÈRES DÉPARTEMENTALES

Le diagnostic du Référentiel des paysages de Haute-Marne a permis de faire émerger 6 valeurs paysagères clefs, comme autant de traits de caractères majeurs qui font la valeur du cadre de vie départemental.

1. SURPRISE

UN FESTONNEMENT DE CÔTES SURPRENANTES ET REMARQUABLES



Les côtes, qui matérialisent des basculements spectaculaires et surprenants de paysages.

2. INTIMITE

DES PETITES VALLÉES INTIMES, HAVRES DE FRAÎCHEUR ET DE DIVERSITÉ



Les petites vallées qui sillonnent le département, creusées profondément dans les plateaux, qui composent des scènes intimes, tenues par les coteaux boisés qui forment leur écrin.

3. RESPIRATION

DES GRANDES RESPIRATIONS OFFERTES PAR LES PLATEAUX AGRICOLES AUX VARIATIONS SUBTILES



Les plateaux agricoles, ouverts sur le ciel, qui présentent des ondulations, des horizons boisés, des silhouettes d'arbres isolés et de subtiles variations d'occupation des sols.

4. DEDALE

UN DÉDALE DE COLLINES VIVES ET ANIMÉES



Les pays de collines où la vivacité des reliefs favorise la multiplicité des vues et des situations, une agriculture variée, des implantations bâties spectaculaires.

5. RICHESSES

UN RICHE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL, HÉRITÉ DE L'EXPLOITATION DE RESSOURCES GÉNÉREUSES

Un grand territoire de nature qui bénéficie de nombreuses ressources :



- L'eau, dont la mise en valeur marque les paysages (rivières, canaux, lacs, tuffières, moulins, tanneries, forges, ponts, seuils, biefs, retenues, bâtiments...)



- Les vastes forêts (faune, flore, bois d'œuvre et de chauffage...)



- Le sous-sol, qui conditionne la qualité du patrimoine construits et l'exploitation du fer (héritage industriel)



- Le projet de cœur de Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne

6. SITES

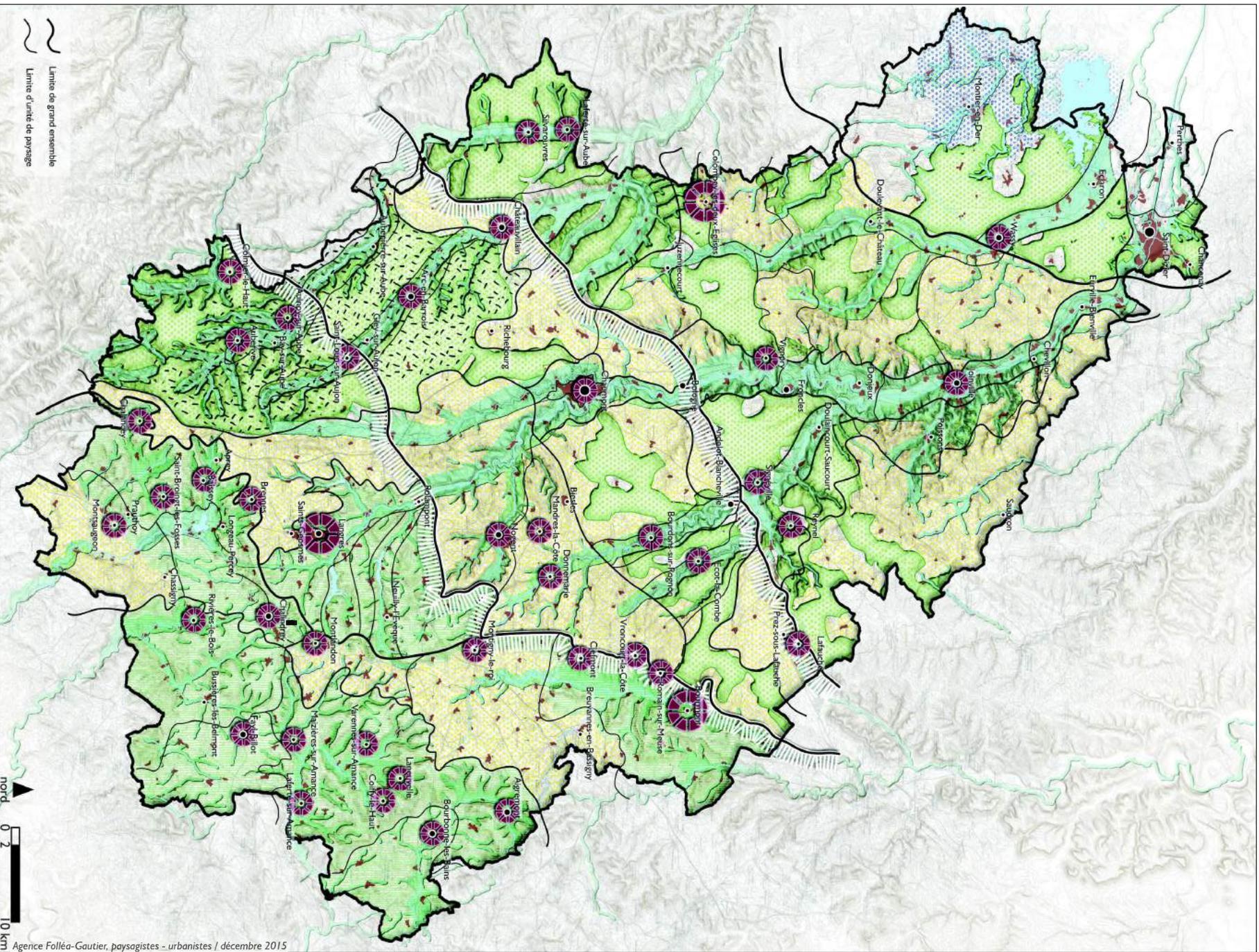
DES SITES BÂTIS REMARQUABLES, URBAINS ET VILLAGEOIS



Des sites bâtis remarquables, urbains, à caractère défensif et contribuant à magnifier ces paysages, auxquels s'ajoute l'héritage des forts.



Des sites exceptionnels, protégés et reconnus au titre du patrimoine bâti et paysager particulièrement remarquable qu'il représente (Secteurs sauvegardés ou sites classés de grande ampleur)



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / décembre 2015

Carte de synthèse des valeurs paysagères de la Haute-Marne

I. SURPRISE

Un festonnement de côtes surprenantes et remarquables



Prez-sous-Lafauche

Aux marges sud-est du Bassin Parisien, la Haute-Marne bénéficie de lignes de côtes calcaires bien marquées qui traversent le département de part en part en deux endroits :

1. au coeur du département, la côte du Haut-Pays (ou Côte de Meuse) sur laquelle se situent Liffolle-Petit, Saint-Blin, Andelot, Euffigneix et qui court jusqu'au nord de Châteauvillain
2. au sud du département, la côte qui court de Chalancey à Outremécourt en passant par Chalindrey, Montigny-le-Roi, Clefmont.

Ces côtes matérialisent des basculements spectaculaires et surprenants de paysages : les plateaux, longuement étirés à l'horizontale ou presque, dessinant d'amples et calmes paysages, sont brutalement interrompus par ces lignes de fractures. Soudain, des vues dominantes très lointaines s'ouvrent sur les paysages des plaines à leur pied. De longs balcons remarquables s'étirent ainsi à travers le département.

Les côtes offrent des paysages largement enrichis par leur intense festonnement. Des imbrications multiples se succèdent, à la faveur de leur creusement par les ruisseaux et rivières : aussi apparaissent-elles selon les endroits comme des proues ou de longs caps, alternant avec des échancrures ou des golfes profonds.

En certains secteurs, d'autres côtes apparaissent, moins longues, l'ensemble contribuant à nervurer la Haute-Marne : celle de Langres, celle de Nogent, celle de Chaumont, celle de Saint Ciergues à Rolampont, celle de Rolampont à Dampierre et Chauffourt...

Le «chantournement» de l'ensemble de ces côtes multiplie les orientations, les pentes, les micro-terroirs. Un paysage riche et complexe s'y déploie, magnifié par les sites bâtis des bourgs et des villages qui s'y perchent ou s'y nichent, par le patrimoine militaire qui s'y est implanté et par les cultures variées qui profitent en finesse des situations diverses offertes en termes de sols, d'eau (sources) et d'expositions.

Les côtes cristallisent ainsi les paysages parmi les plus valorisants de la Haute-Marne.

2. INTIMITE

Des petites vallées intimes, havres de fraîcheur et de diversité



Bourdons-sur-Rognon

A l'inverse des nervures saillantes que constituent les côtes, les petites vallées qui sillonnent le département dessinent de tout autres paysages. Creusées profondément dans les plateaux, elles composent des scènes intimes, resserrées sur les fonds et les basses pentes ouvertes en prairies, tenues par les coteaux boisés qui forment leur écrin protecteur : le Vallage, qui porte bien son nom, est particulièrement riche de ces vallées charmantes, avec la Blaise, le Blaiseron et leurs micro-affluents, le Rognon, le Rongean (Poissons). On retrouve ces ambiances de vallées intimes plus en amont, creusées dans les plateaux centraux du département avec toujours le Rognon à l'amont d'Andelot-Blancheville, la Sueurre, la Suize, l'Aujon, l'Aube et même la Marne, encore étroite à l'amont de Chaumont. Chacune de ces vallées est singulière, intéressante en soi ; et l'ensemble compose un réseau précieux, pièce maîtresse de la trame verte et bleue du département.

Outre l'échelle resserrée du paysage, la dominance des pâtures et prairies de fauche qui accompagne le cours des rivières contribue au contraste offert avec les plateaux tout proches et invisibles de part et d'autre, en composant des havres de fraîcheur et de verdure de très grande valeur, riches en biodiversité, attractifs pour les activités de loisirs comme la promenade, le vélo, la pêche.

Enfin l'accès facile à l'eau et la complémentarité des terroirs ont favorisé depuis des siècles le développement des villages et des activités. L'ensemble lègue un patrimoine construit fragile mais très précieux pour l'identité haut-marnaise : villages, fermes, forges, moulins, biefs, châteaux et maisons bourgeoises, parcs, etc, témoignent d'une intelligence du rapport à la nature qui mérite d'être identifié, préservé et renouvelé.

3. RESPIRATION

Des grandes respirations offertes par les plateaux agricoles aux variations subtiles



Vue sur Villars-Saint-Marcellin à Bourbonne-les-bains

Découpés par les vallées et par les côtes, les plateaux agricoles n'en constituent pas moins de grands espaces de respiration au coeur du département. Ouverts sur le ciel, majoritairement cultivés, secs et laissant voir le calcaire clair dans les labours, presque déserts, leur générosité nue contraste avec l'aspect secret et touffu des vallées et des forêts qui les entourent.

Leur valeur paysagère tient notamment aux ondulations qui les animent, aux horizons boisés qui les cadrent, aux silhouettes d'arbres isolés encore présentes, ainsi qu'aux subtiles variations d'occupation des sols, où les pâtures et prairies gardent une place au sein de la dominante céréalière.

4. DÉDALE

Un dédale de collines vives et animées



Sommerécourt

La Haute-Marne ne se limite pas aux plateaux, côtes et vallées évoqués ci-dessus. Sur ses marges orientales et méridionales, elle s'enrichit de pays de collines où les reliefs s'animent et s'imbriquent étroitement, composant souvent un plaisant dédale : le Bassigny, les pays d'Amance et d'Apance, les collines de la Vingeanne, présentent de tels paysages, souvent pittoresques, notamment lorsqu'ils s'enrichissent de buttes-témoins, reliefs singuliers hérités de l'érosion des côtes (Vingeanne, Bassigny). Les sols plus frais,

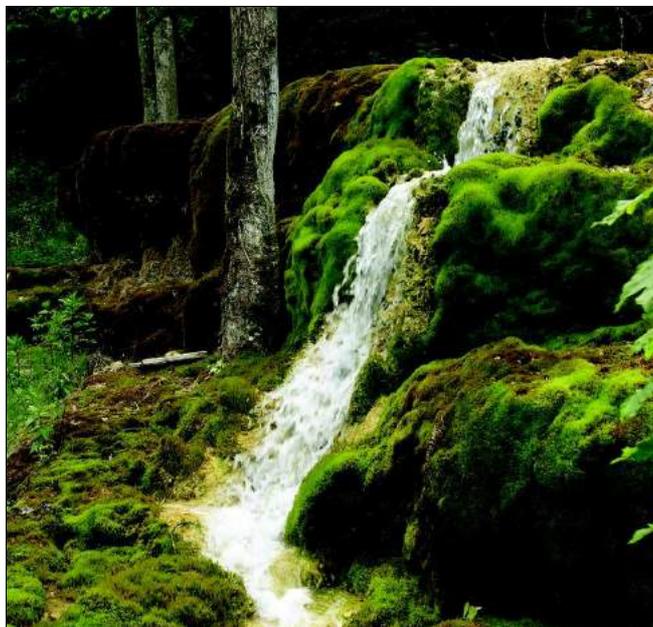
favorables à l'herbe et à l'arbre, ont favorisé l'élevage, qui contribue à l'animation du paysage, par la présence des animaux et la richesse des motifs liés à la végétation : arbres isolés, haies, bosquets, bois etc. La vivacité des reliefs favorise la multiplicité des vues, des situations, auxquelles s'adaptent l'agriculture variée des pentes, mais aussi le bâti qui occupe par endroits des sites spectaculaires : rebords de côtes ou buttes-témoins (exemple: La Mothe, Bourmont).

5. RICHESSES

Un riche patrimoine naturel et culturel, hérité de l'exploitation de ressources généreuses



Cigogne noire, espèce patrimoniale



Rouvres-sur-Aube, Cascade d'Etufs, Hans Dekker

Avec sa position de confins, ses reliefs plus élevés et plus vifs qu'alentours, son climat frais et humide, la Haute-Marne a toujours constitué un grand territoire de nature, à l'écart des grands développements urbains, riche de ses vastes forêts, de ses nombreuses sources et rivières, de sa faune et de sa flore. Cette générosité naturelle a été «cultivée» et mise en valeur comme autant de ressources qui ont contribué à façonner l'histoire et le visage du département.

Au point qu'aujourd'hui, ce qui peut paraître naturel porte souvent la marque d'une intervention humaine :

- les nombreuses rivières vives favorables à la pêche ont été exploitées et aménagées depuis mille ans pour les moulins, les tanneries, les forges ;
- l'immense lac du Der, pièce maîtresse du chapelet de milieux «naturels» de la Champagne humide, classé en Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage et en zone spéciale de conservation par le réseau Natura 2000, est un lac construit de toute pièce, tout comme les quatre lacs des environs de Langres, réservoirs d'alimentation du canal entre Champagne et Bourgogne ;

- les vastes forêts, qui abritent la grande faune sauvage, sont également exploitées, aménagées et gérées depuis des siècles pour la production de bois d'œuvre et de chauffage.

Aujourd'hui pour les Haut-Marnais, la chasse et la pêche sont restées des activités traditionnelles de loisirs importantes, tout comme la cueillette des champignons. D'autres ressources sont désormais exploitées, qui façonnent les grands paysages, comme le vent par les éoliennes géantes ; les vastes étendues de forêts et rivières sont aussi vues comme réservoirs de biodiversité et sont appelées à devenir pour une part un Parc National «des forêts de Champagne et de Bourgogne». Enfin plus globalement l'ensemble du territoire, avec ses côtes, ses vallons et ses forêts, mais aussi son héritage construit, devient potentiellement un territoire de nature aménagée, attractive pour le tourisme et les loisirs, au sein des grandes régions urbaines d'Europe.



Esnoms-au-Val

Globalement l'architecture des maisons, des fermes, des villages, reste simple, parfois brute, souvent impressionnante par ses volumes et ses dimensions. Elle est presque partout magnifiée par la pierre calcaire, soigneusement appareillée, qui réchauffe les atmosphères villageoises. Sa présence très valorisante dans le paysage bâti se renforce avec l'importance des murs qui protègent les jardins en accompagnant les routes et les rues.

Aux marges du département, d'autres matériaux se substituent ou s'associent au calcaire : grès au sud-est (Celles-en-Bassigny, Provençères, ...) et argile et pan de bois au nord en Champagne humide.

La richesse passée apportée par l'exploitation du fer par les forges contribue encore aujourd'hui à valoriser le paysage haut-marnais, grâce aux héritages construits qui en sont issus : le patrimoine industriel, l'aménagement des rivières en biefs, la présence de propriétés bourgeoises environnées de leurs parcs, le patrimoine architectural soigneusement dessiné et agencé des centres-villes et villages, ...



Puellementier

L'ensemble s'ajoute à la multiséculaire maîtrise et valorisation de l'eau, par des seuils, des biefs, des moulins, des retenues, jusqu'aux puissants aménagements du XXe siècle, qui marquent les paysages, les usages et l'économie touristique du département : ceux du canal entre Champagne et Bourgogne, ouvert en 1907 pour relier la Saône à la Marne, flanqué de ses quatre lacs d'alimentation autour de Langres ; et ceux du lac de Der (1960-1970), plus grand lac artificiel de France, réalisé pour réguler la Marne et protéger Paris des inondations.

6. SITES

Des sites bâtis spectaculaires, urbains et villageois



Bourmont

La topographie surprenante de la Haute-Marne, faite d'accidents au sein d'étendues aplanies et sa position historique de passage et de frontière, a conduit à l'édification de sites bâtis spectaculaires, à caractère défensif. Ils marquent aujourd'hui remarquablement le département en certains points, contribuant à magnifier ses paysages. Le plus original est sans doute de disposer de sites bâtis puissants pour des villes entières : on pense en premier lieu à Langres, perchée sur son plateau, cernée de ses remparts, occupant un site en éperon prisé depuis l'antiquité gauloise puis romaine.

Mais il faut évoquer également Chaumont, perchée entre Suize et Marne ; ses aménagements ferroviaires du XIXe siècle donnent à lire la force du site, avec le viaduc spectaculaire de la Suize et les entailles puissantes des voies en ville.

Nogent aussi offre un site remarquable, en balcon dominant la Traire et le ruisseau de Poinson.

Aux villes défensives s'ajoute l'héritage des forts qui profitent des côtes pour surveiller les alentours : c'est vrai pour les environs de Langres, avec le système Séré de Rivières établi après la guerre de 1870, donnant lieu à l'édification de huit forts détachés, d'une trentaine d'ouvrages complémentaires (batteries, magasins, ...) reliés par 60 km de route stratégique.

Outre les villes, tous les villages ou presque occupent des positions précises dans le paysage, qui en font des sites à reconnaître, étudier et valoriser. Mais certains d'entre eux apparaissent particulièrement remarquables, par les positions dominantes qu'ils prennent, affichant leurs silhouettes dans le grand paysage, et ouvrant des vues immenses sur leurs alentours : Montigny-le-Roi et Clefmont dominant la plaine de la Meuse, Nogent, Coiffy, Lafauche, Laferté-sur-Amance en rebord d'éperon et de côtes, Bourmont, Montclair ou La Mothe perchés sur leur butte-témoin...

LES PAYSAGES INSTITUTIONNALISÉS

LES ESPACES PROTÉGÉS

Le patrimoine paysager

Le patrimoine paysager, et notamment urbain, est assez bien identifié sur le territoire.

Langres, Chaumont et Bourmont sont protégées par des Aire de Mise en Valeur de l'Architecturale et du Patrimoine (anciennes Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) tandis que Joinville est en projet de classement AVAP. A Wassy les élus y réfléchissent et n'ont pas pris de décision (au 01.01.1016).

Une organisation particulière du territoire transparait également à travers les sites inscrits et classés, qui sont majoritairement positionnés au pied de la côte de Châteaivilain à Andelot-Blancheville, le long des vallées de la Marne et de l'Aube, plus sporadiquement dans les secteurs de collines (Bourmont, Grandchamps, Farincourt...). De grands sites très spécifiques se démarquent par rapport aux autres, en particulier par leur taille : l'intégralité de la commune de Colombey-lès-Deux-Eglises, le Cul du Cerf et Montsaugeon.

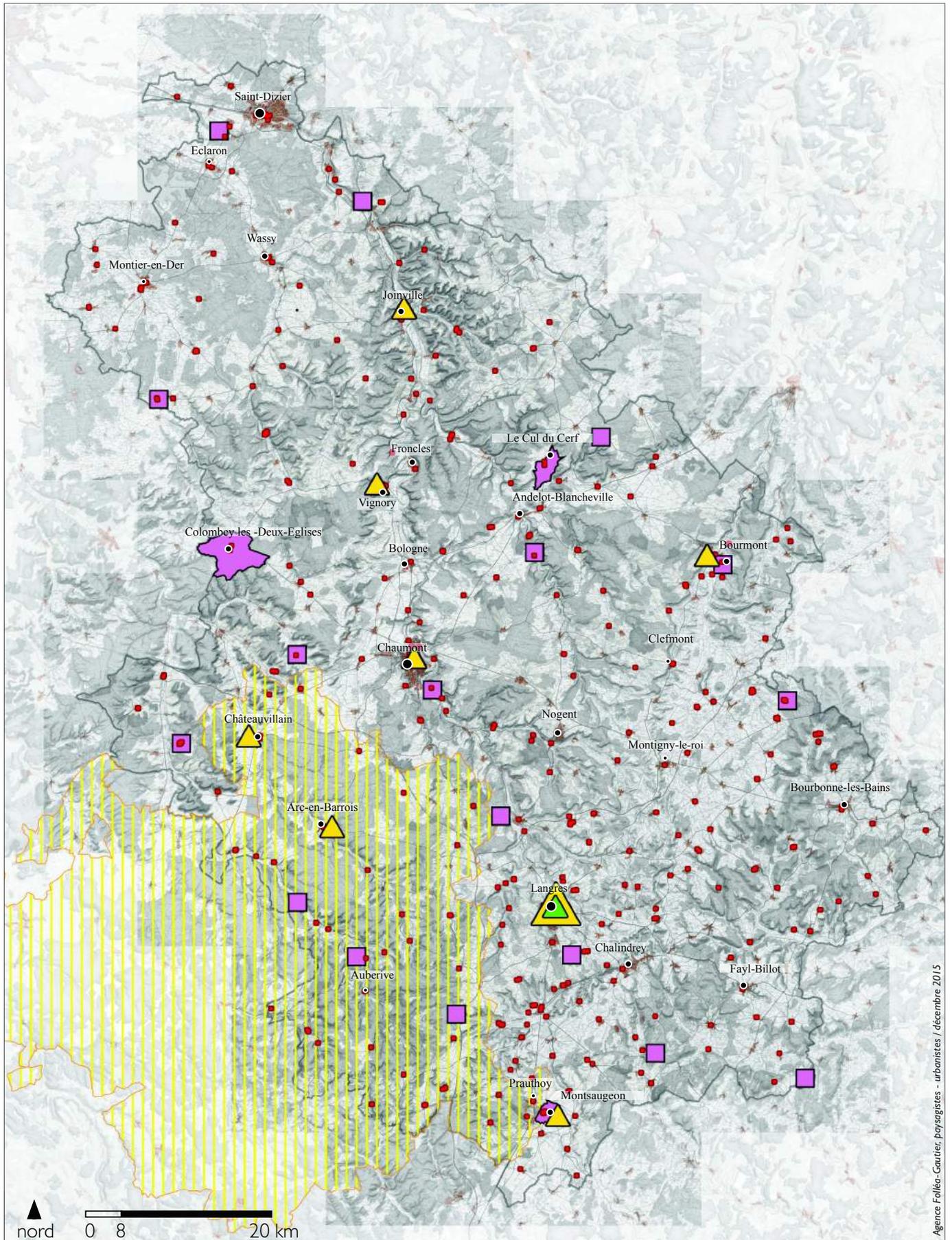
En complément, un semis de monuments historiques se répartit sur l'ensemble du territoire, avec une accumulation particulière dans le secteur des collines de la Vingeanne.

Le projet de parc national représente également une protection importante et met en avant la grande richesse paysagère et écologique de la Montagne d'Auberive et des vallées de l'Aube et de l'Aujon, se prolongeant au-delà du territoire départemental en Côte d'Or.

Cependant, l'ensemble de ces protections demeure relativement circonscrit et l'analyse des caractéristiques paysagères issue du diagnostic indique qu'un véritable problème de gestion et de préservation architecturales se pose à une plus large échelle : nombre de bâtiments sont désormais délaissés, qu'il s'agisse du patrimoine villageois modeste ou des ensembles urbains majeurs. Ce phénomène se constate même à l'intérieur des secteurs protégés (AVAP ou secteurs sauvegardés). Par ailleurs, ces sites sont globalement fragilisés par des implantations bâties récentes mal adaptées au contexte paysager (altération des silhouettes bâties, banalisation des premiers plans, constructions déconnectées des logiques urbaines ou des reliefs...)

Les protections réglementaires

-  Sites classés et sites inscrits
-  ZPPAUP ou AVAP existantes ou en projet
-  Secteurs sauvegardés
-  Monuments historiques
-  Projet de Parc National des forêts de Champagne et Bourgogne



Carte des espaces protégés - le patrimoine paysager

LES ESPACES PROTÉGÉS

Le patrimoine naturel

Le patrimoine naturel bénéficiant d'une protection et d'une gestion est essentiellement concerné par les dispositions de Natura 2000, qui forment des ensembles importants le long de l'Aube, de l'Aujon, de l'Apance et du Rognon, ainsi que le long de grands secteurs de la Marne (notamment sur les coteaux). La Champagne humide n'est pas en reste avec le Lac du Der et les étangs de la Horre.

A cela s'ajoute une multitude de petits sites dispersés sur des coteaux, dont quelques uns forment des continuités intéressantes (secteurs de la Vingeanne, avec le rebord de la côte dominant la plaine humide et la succession de collines bordant l'ouest de la plaine cultivée).

En complément, les zones de protection spéciale couvrent les collines de la vallée de la Meuse et une large partie du plateau de Nogent, jusqu'à la plaine en pied de côte, près d'Andelot-Blancheville, et les secteurs avals de l'Aube et de l'Aujon.

D'autres types de protections plus ponctuelles sont répartis sur le territoire, mais concernent essentiellement des zones humides (lacs, vallons et vallées, incluant parfois leurs coteaux), comme les arrêtés de protection de biotope, les réserves naturelles régionales et nationales et les réserves nationales de chasse de faune sauvage.

Le projet parc national représente également une protection importante et met en avant la grande richesse paysagère et écologique de la Montagne d'Auberive et des vallées de l'Aube et de l'Aujon, se prolongeant au-delà du territoire départemental en Côte-d'Or.

De manière générale, il apparaît assez clairement que les paysages de collines et de plateaux sont assez peu protégés par rapport aux zones humides et aux vallées.

Les protections foncières

 *Propriétés du Conservatoire du littoral*

Les protections réglementaires

 *Arrêté de protection de biotopes*

 *Réserves naturelles régionales et nationales*

 *Réserves biologiques*

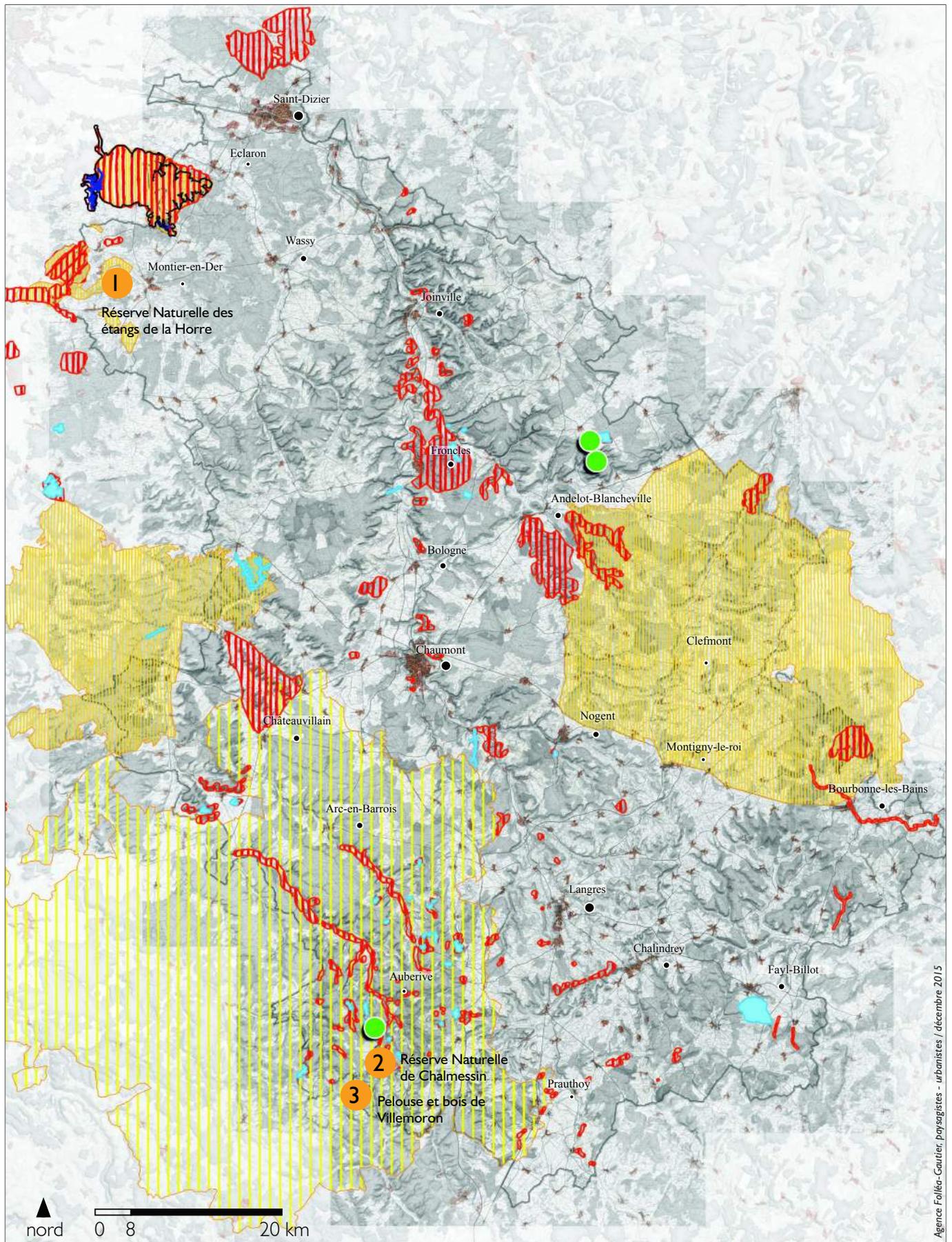
 *Réserve nationale de chasse de faune sauvage*

 *Projet de Parc National des forêts de Champagne et Bourgogne*

Les engagements internationaux

 *Natura 2000 ZPS*

 *Natura 2000 SIC*



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / décembre 2015

Carte des espaces protégés - le patrimoine naturel

LES ESPACES RECONNUS

Le patrimoine naturel

D'autres types de dispositions existent, qui permettent de reconnaître la valeur écologique de certains territoires. Elles ne permettent pas de les protéger au sens strict mais favorisent cependant leur prise en compte dans un cadre plus global.

En Haute Marne, il s'agit en grande partie de Zones naturelles d'intérêt écologique ou de Zones importantes pour la conservation des oiseaux.

Aussi, si ces zonages revêtent avant tout un intérêt écologique, ils peuvent également aider à mieux prendre en compte le paysage dans la mesure où ils identifient des milieux à préserver ou à valoriser.

Cette fois-ci, leur répartition dans le département dépasse les vallées et les coteaux en intégrant des secteurs plus spécifiques, notamment :

- celui de la Côte de Châteauvilain à Andelot-Blancheville, dont les pentes sont identifiées sur la quasi-totalité du linéaire traversant la Haute Marne
- celui des collines, assez largement représenté (collines et lacs de Langres, collines de l'Amance-Apance et collines du Bassigny)
- celui des plateaux de la Blaise, des plaines de Latrency à Prez-sous-Lafauche, et des plateaux boisés d'Arc en Barrois, de Lacrête et de Chalvraines.

Il est également intéressant de constater que ces zonages reprennent souvent des périmètres de protection identifiés dans la carte précédente.

Les zones d'inventaire scientifiques

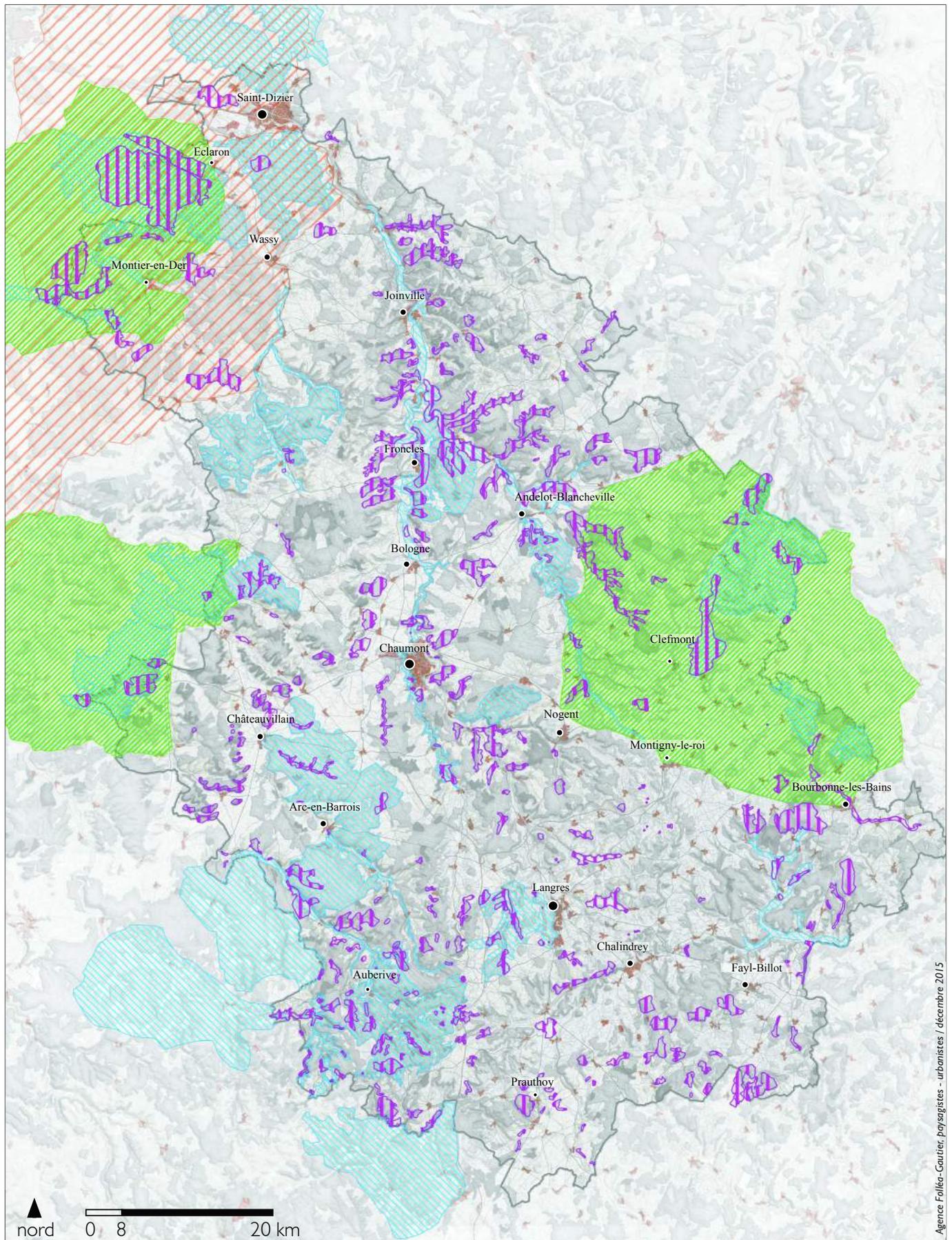
 Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique Type 1

 Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique Type 2

 Zones importantes pour la conservation des oiseaux

Les engagements internationaux

 Convention de Ramsar



Agence Folléa-Gautier, paysagistes - urbanistes / décembre 2015

Carte des espaces reconnus - le patrimoine naturel

